

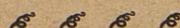
Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux



Ce Journal, qui paraît une fois par mois, n'est pas mis dans le commerce



Il est exclusivement réservé aux soldats blessés aux yeux, à qui il est envoyé gratuitement, et aux personnes qui s'intéressent à eux



DIRECTEUR = GÉRANT

M. BRIEUX, de l'Académie française

26, Rue Victor-Massé, Paris



ADMINISTRATION
LES ANNALES
51, rue Saint-Georges
PARIS

LISTE DES SOLDATS AVEUGLES

anciens pensionnaires de Reuilly, exerçant un métier et ayant reçu un matériel et des marchandises de l'Œuvre des Amis des Soldats Aveugles.

Dans notre dernier numéro, une erreur d'impression nous a fait donner pour plusieurs de nos camarades, des adresses erronées.

Elles doivent être rectifiées ainsi :

Seebacher, Albert.....	brossier	Paris, 28, rue Taine.
Sautejean, Joseph.....	brossier	Benodet, par Quimper (Finistère).
Cluzelaud, François.....	brossier	impasse Babylone, Limoges (Haute-Vienne).
Millepied, Augustin.....	brossier	Lugon (Gironde).
Mohammed ben Brahim.....	brossier	Tagherout-el-Oued Tribu de Madassi (Const.)
Riau, Joseph.....	brossier	Cinai, par Chinon (Indre-et-Loire).
Petit, Joseph.....	brossier	Bosc-le-Hard (Seine-Inférieure).
Barthélemy, Etienne.....	brossier	Cadenet (Vaucluse).
Fondeville, Georges.....	brossier	4, r. de la Pompe, Guingamp (Côtes-du-Nord).
Couesnon, Marie-Ange.....	brossier	La Fourberie, par St-Lunaire (Ille-et-Vilaine).
Ellien, Pierre-Marie.....	brossier	Goudelin (Côtes-du-Nord).
Brisonnet, Louis.....	brossier	81, rue de la Pierre-Levée, Poitiers.
Nonorgues, Albert.....	brossier	14, rue de Berry, Paris.
Grabehrr, René.....	brossier	8, rue Alfred-Couillard, Clichy, (Seine).
Cléret, Alcide.....	brossier	Ouillères de Mervent, par Mervent (Vendée).
Lehouck, Auguste.....	brossier	Pont-aux-Cerfs, par Hondschoote (Nord).
Johannet, Georges.....	fileteur	7, rue des Ecoles, aux Lilas (Seine).
Artel, François.....	canneur	La Ferté-Macé (Orne).
Plenacoste, Jean-Baptiste.....	brossier	Lacroix-Barrez (Aveyron).
Alix, Julien.....	pailleur	Beauvoir, par Pontorson (Manche).
Berthier, Félix.....	pailleur	Bruc, par Pipriac (Ille-et-Vilaine).
Brinon, Auguste.....	brossier	11, rue Tudelle, Orléans.
Legrand, Léonce-Edmond.....	brossier	3, rue Charles-Beaudelaire, Paris.
Pérelle, Auguste.....	brossier	6, rue Plâtrière, Meulan (Seine-et-Oise).
Théret, Georges.....	canneur	Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais).
Eiselé, Jean.....	brossier	rue Sainte-Marguerite, Houilles (Seine-et-Oise).
Gatillon, Eugène.....	brossier	Alet, commune de Civray-s.-Elves, par Ligueil (Indre-et-Loire).

RENTRÉS CHEZ EUX ET ÉTABLIS

ÉCOLE DE BAYONNE

Lapebie, Jean-Baptiste, habite dans sa famille, à Saubriques (Landes), maison Homme, (chaisier, canneur, rempailleur).

Dacha rry, Sauveur, habite à Bidache (Basses-Pyrénées), maison Glande, (canneur, rempailleur de chaises).

Guilhemjouan, Jean, habite avec sa famille, à Labatut (Landes), maison Arrouzès, (canneur, rempailleur de chaises).

Lonca, Jean-Marie, habite avec sa famille, à Viella, canton de Luz (Hautes-Pyrénées), (brossier).

Fourcade, Jean-Marie, habite à Goutx, maison Ensabathé, par Fleurance, (Gers), (brossier, canneur, rempailleur de chaises).

ÉCOLE DE MONTPELLIER

Draperie, Jacques : à Chateauneuf-de-Grasse (Alpes-Maritimes). Connaît la chaiserie et la brosserie. Exerce la chaiserie.

Felgerolles, Henri : à Bagnols-les-Bains (Lozère). Connaît : Braille, dactylographie, brosserie, mais n'exerce pas. Il attend un bureau de tabac.

Gary, Firmin : à Millau, 10, rue Peyrolerie (Aveyron). Exerce le métier de chaiserie.

Ollivier, Henri : à Labédouille-Roquefort (Bouches-du-Rhône). Exerce chaiserie et brosserie.

David, à Courseulles (Calvados) ; brossier. 66, rue de la Boucle (Orne). — Rieu, Clément, Institut départemental d'aveugles, Marseille. — Vion, Claude, Villegodin, canton de Saint-Martin-en-Bresse (Saône-et-Loire). — Rispal, Jean, Ecole de Montferrand (Puy-de-Dôme). — Basset, Jules, Ecole de St-Etienne (Loire). — Amouroux, Eugène, Dépôt de Convalescents, Lyon. — Gullet, Louis, Maison de Convalescence à Reuilly. — Stephan, Jean-Pierre, Lanhouerneau (Finistère). — Forest, Claude-Antoine, Villefranche (Rhône). — Petididier, Auguste-Théodore, Remiremont (Vosges). — Potdevin, Louis, Saint-Aubin-les-Forges (Nièvre). — Bardoux, Robert, 92, quai Jemmapes, à Paris. — Ducos, Louis, Chis, canton de Tarbes-Nord (Hautes-Pyrénées). — Melin, François, Ecole de Montferrand (Puy-de-Dôme). — Courtemanche, Louis, Connéié (Sarthe). — Cullet, Jean-François, Aoste (Italie). — Lamothe, Louis-Pierre, décédé. — Ledernez, Ernest, Maison de Convalescence de Reuilly. — Cizeron, Barthélémy, Ecole de Saint-Etienne (Loire). — Lemarchand, André, au Petit-Couronné (Seine-Inférieure). — Nicolaï, Jean, M. Leder, Hôtel de l'Europe, Aix-les-Bains (Savoie). — Buffaut, Georges, Dépôt de Convalescents, à Lyon. — Bellesœur, Joseph, Dépôt de Convalescents, à Lyon. — Auliac, Antoine, Dépôt de Convalescents, à Lyon. — Debaurin, Léon, Dépôt de Convalescents, à Lyon. — Hautier, Jean, Dépôt de Convalescents, à Lyon.

PETIT BOTTIN A L'USAGE DES BROSSIERS

Fournitures pour brosserie.

(Nous donnons ces adresses à titre d'indications, sans pouvoir affirmer que ces maisons ont actuellement les fournitures qu'on pourrait leur demander en temps ordinaire.)

Audran, 3, rue des Lions (IV^e art), Métro Saint-Paul. Plaqueur de brosses.

Boucaud, 8, rue du Dahomey (XI^e arr.) Métro Reuilly. Bois de brosses.

Bessonneau, 29, rue du Louvre (I^e arr.), Métro Louvre. Ficelles en gros.

Benedetto, 4, rue Mercœur (XI^e art), Métro Philippe-Auguste.

Bouchon et Laforge, 34, boul. Beaumarchais, (III^e art), Métro Bastille. Tél. Roquette : 27-51. Bourrelets feutrés.

Boulanger, 110, rue Vieille - du - Temple (III^e art), Métro Hôtel-de-Ville. Tél. Archives : 10-31. Soies Chine et Russie.

Briquet, 27, rue Saint-Sébastien (XI^e art), Métro Richard-Lenoir. Perceur de brosses fines.

Bouckaert, 37 bis, rue de Montreuil (XI^e arr.), Métro Nation. Bois et fournitures pour meubles.

Vve A. Chéry, 50, rue Falguière, (XV^e art.). Téléphone: Saxe 66-30. Osiers en gros et rotins pour vanniers.

Cahen frères, 162, boul. Magenta, (X^e art), Tél. Nord: 06-51. Soies de porcs pour brosses.

Cheville, 22, rue des Francs-Bourgeois (III^e art), Métro Saint-Paul. Tél. Archives : 20-61.

Cleriot, 80, rue Montmartre (II^e art), Métro Les Halles. Tél. Gutenberg : 25-29.

Deseglise, 29, rue des Francs-Bourgeois (III^e art.), Métro Saint-Paul.

Girard, 63, rue de Bagnolet, (XX^e art), Métro Bagnolet. Soies et chiendent.

Lancieux, 13, rue du Renard, IV^e art), Métro Hôtel-de-Ville. Plaqueur.

Mandot, 21, passage Etienne-Delaunay (II^e art), Métro Bagnolet.

Nicolas, 99, bd de Charonne (XI^e art), Métro Avron. Tél. Roquette: 58-32. Bois et chiendent.

Patou, 43, rue des Tournelles (III^e art), Métro Bastille. Tél. Archives: 03-68. Soies Chine et Russie, chiendent en gros.

Person, 7, rue Brantôme (III^e art), Métro Les Halles. Plaqueur.

Pinaudier, 18, rue de la Folie-Méricourt (XI^e art), Métro Richard-Lenoir. Bois de brosses industrielles.

Paulard, 57, rue de la Grange-aux-Belles (X^e art), Métro Lancry. Tél. Nord : 17-63. Matières premières en gros seulement.

Ponsin, 52, bd Richard-Lenoir (XI^e art), Métro Richard-Lenoir. Tél. Roquette : 20-89. Outilages, laitons, clous, vis, etc.

Rougier, 114-116, rue du Temple (III^e ar), Métro : Hôtel-de-Ville. Tél. Archives: 13-16. Outilages, laitons, clous, vis, etc.

Rouleau, 8, rue Alibert (X art), Métro : République. Tél. Nord: 22-74. Bois et chiendent.

Saint Frères, 8, rue du Louvre (I^e art), Métro : Louvre. Ficelles variées. La maison livre à partir de 5 kg des ficelles assorties.

Simonin-Cuny, 6, rue de Braque (III^e art), Métro : Hôtel-de-Ville. Tél. Archives: 31-61. Toutes les matières premières pour la brosserie.

Terroir, 42, av. Philippe-Auguste, (XI^e art) Métro Nation. Perceur de bois de brosses.

Thomas, 13, rue de la Roquette, (XI^e art.), Métro Bastille. Perceur de bois de brosses.

Weill, 1, rue de Marseille (X^e art), Métro: Lancry.

Queau, 44 bis, rue de la Voute (XIII^e art), Métro : Porte de Vincennes. Bois de balais.

Maisons principales en province.

Boutemps, bois, à Saint-Sauveur, par Béthisy (Oise).

Cheville, bois, à Béthisy-Saint-Pierre (Oise).

Bodevin, bois, à Hermes (Oise), Manches à balais, garde-robés, lavettes.

Lequeux, bois, à Béthisy-St-Pierre (Oise).

Patte, bois, à Aumale (Seine-Inférieure).

Ruff et Cie, Nantes, 41, quai de Versailles.

FOURNITURES POUR CANNAGE

ROTINAGE & REMPAILLAGE

DE CHAISES

Société Française des produits du Rotin, à Malaunay (Seine-Inférieure). Canne extra, moyenne et courante. Dépôt à Paris, 126, rue de Charenton. Adresse télégraphique : Rotin-Malaunay, Tél. à Malaunay, n° 11.

Ganot Frères, à Melun (Seine-et-Marne). Tél. Melun : 59. Canne moyenne et très courante.

Ganot, 91, rue de Montreuil (XI^e art), Tél. Roquette : 17-30. Rotin. Prix actuel de la canne très ordinaire 6 à 9 fr. le kg. Cette qualité valait avant la guerre 4 à 5 fr.

La Maison Ganot et la Société des Produits du Rotin, expédient par colis de 5 kgs au minimum pour le détail et font le gros à partir de 50 kgs.

Le Journal des Soldats Blessés aux Yeux

Le "Journal des Soldats Blessés aux Yeux" n'est pas mis dans le commerce : il est adressé gratuitement à tous ces blessés, et aux souscripteurs de notre Œuvre.

Nous faisons appel à la collaboration de tous, sous forme de critiques, de conseils ou d'articles.

REMERCIEMENTS

Nos souscripteurs peuvent être contents d'eux-mêmes. Grâce à eux, nous avons pu assurer à *cinquante-quatre familles* de soldats blessés aux yeux, un petit secours pendant tout l'hiver.

Ces familles, je les ai choisies parmi celles des nouveaux blessés ou parmi les plus malheureux. J'ai reçu, en échange, des lettres de remerciements touchantes dans leur naïveté. J'ai un peu honte de les garder pour moi. Je ne puis pourtant les publier puisqu'il a été bien entendu, une fois pour toutes, que nous ferions connaître ceux qui donnent, mais pas ceux qui reçoivent. Les noms de ces derniers sont naturellement inscrits sur nos livres, mais resteront secrets. Que nos abonnés le sachent bien, cependant, ils n'ont point affaire à des ingrats, et grâce à eux, cette fin d'année a été un peu moins douloureuse dans d'humbles foyers frappés par le malheur.

Sans doute, le secours matériel qu'apportent ces petites sommes est appréciable. Mais le réconfort moral est plus précieux encore, je crois. Alors que la terrible nouvelle vient d'arriver, ou lorsque des vieux grands-pères, des petits enfants ou des circonstances particuliè-

res rendent la misère plus grande, alors qu'on croit que le chef de famille privé de la vue ne sera plus qu'un impotent, alors qu'on se demande comment on vivra sans le salaire du blessé, avec la petite pension que donne l'Etat, c'est une consolation de recevoir tout de suite la preuve qu'il y a de bonnes gens ayant pour ainsi dire adopté les blessés aux yeux, et qui s'empressent de leur apporter une obole — petite sans doute, mais immédiate — en attendant que nos belles grandes Œuvres leur donnent un concours plus important et de longue durée. Ce sont des cris de reconnaissance et des bénédictions ardentes que j'ai à vous transmettre à vous tous qui avez si bien répondu à l'appel des *Annales* et au mien.

Notre caisse, aux *Annales*, a reçu en décembre 6.622 fr. 50 et nous avons distribué 2.923 fr. 35. Vous avez, comme je viens de vous le dire, envoyé à cinquante-quatre familles une petite allocation ; vous avez aussi payé un apprentissage, aidé celui-ci à reprendre son emploi en lui fournissant le matériel dont il avait besoin ; vous avez donné des livrets de caisse d'épargne — pas tout blancs — à quelques-uns qu'il fallait en-

Ne nous laissons pas plaindre, mais laissons-nous aider.

courager au travail; vous avez rendu possible à celui-là un séjour d'un mois de convalescence dans une famille si nécessaire qu'elle s'était résolue à se priver de la douceur d'avoir auprès d'elle son cher blessé, parce qu'elle n'aurait pas eu de quoi le nourrir.

Enfin, vous avez permis la publication de ce journal. Je puis dire qu'il a été accueilli avec plaisir. Vous lirez plus loin quelques-unes des lettres que j'ai reçues à ce sujet, vous y verrez la joie éprouvée par nos chers amis à y trouver des nouvelles les uns des autres. Dans ces lettres, j'ai laissé, cette fois, les remerciements que l'on m'adresse et que vous avez mérités, parce qu'il m'a paru bon que vous sachiez à quels coeurs sensibles et reconnaissants vous avez affaire.

Car il faudra continuer. Je ferai encore appel à votre générosité. Je vous demande de contribuer à payer la dette — qui ne sera jamais payée — que tous les hommes et toutes les femmes de France doivent à ceux qui ont perdu la vue en défendant nos biens, notre avenir et notre honneur.

Pour ceux-là, hélas, la guerre ne sera jamais finie. Lorsque la paix victorieuse aura enfin arrêté ce déluge de calamités, lorsque les sacrifices de tous ne seront plus nécessaires, ils continueront, eux, à souffrir et à se sacrifier.

Sans doute, ils sont courageux et ce numéro du journal est rempli des preuves de leur admirable énergie; sans doute, contrairement à ce qu'ils avaient pu croire, ils pourront travailler et ajouter quelque gain à leur modeste pension, mais ils auront toujours besoin cependant qu'il y ait à côté d'eux une main généreuse, toujours ouverte, et ceux qui viennent d'être frappés — ceux qui seront

frappés demain — ont besoin d'être tous de suite aidés, réconfortés, soutenus, consolés.

Je demande donc à nos souscripteurs de ne point se lasser, et de faire connaître notre œuvre autour d'eux. Qu'il veuillent bien m'envoyer les noms de personnes de leur connaissance susceptibles d'augmenter leur nombre et nos ressources: nous adresserons à ces futurs amis de nos blessés, quelques numéros de ce journal, et gratuitement jusqu'à la fin de cette année, à tous ceux qui auront soucrit pour vingt francs au moins.

BRIEUX.

Modèle de la lettre de réclamation que doivent écrire les Blessés quaveugles réformés comme borgne

Nous avons publié dans notre dernier numéro la circulaire qui prescrit aux Conseils de forme de proposer une gratification renouvelable équivalente à la pension de première classe (975 fr.), pour les simples soldats blessés aux yeux quasi aveugles, qui, jusqu'ici ne recevaient qu'une pension de « borgne » (5^e catégorie n° 20 ou 21) de 632 fr.

Ceux de nos camarades qui ont été victimes de cette injustice devront adresser à M. Jules Godart, sous-secrétaire d'Etat du Service de Santé, au Ministère de la Guerre, Paris, la réclamation dont voici le modèle :

Monsieur le Ministre,

Par votre circulaire 356 Ci/7 du 1^{er} décembre 1916, vous avez bien voulu inviter les médecins experts à proposer pour une gratification renouvelable sur un taux d'invalidité de 100 0/0 les blessés dont un œil était perdu, n'ont plus, de l'autre qu'une acuité visuelle égale ou inférieure à 1/20^e.

Je suis dans ce cas. Mais j'ai dépassé devant le Conseil de réforme à le et il ne m'accordé qu'une retraite de la 5^e catégorie.

Les voyants sont trop orgueilleux de leurs yeux.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien ordonner la révision de cette décision et je vous prie d'agréer, avec mes remerciements, l'hommage de mes sentiments respectueux.

Signé :
du ..^e de, ..^e B^{on}, ..^e C^{on},
domicilié à
département de

Les intéressés seront rappelés devant le Conseil de réforme qui les fera bénéficier de la majoration indiquée.

NOS SOUSCRIPTEURS

Donateurs pour les soldats blessés aux yeux (mois de décembre 1916) :

H. B. S. M., Paris, 22 fr. — Montepagano (Mme) Mansourah, 50 fr. — Jacques T., 50 fr. — Anonyme, 20 fr. — Legaigneur (Mlle), Cannes, 25 fr. — Boccheciampi (Mlle), Toulon, 30 francs. — Produits de Conférences faites au « Club des Dames », par Mme Montagne-Yatis, à Will-Valey (Californie), 128 fr. 75. — Madiguier (M.), 5^e inf. coloniale, 20 fr. — Berraëta (Mme), Neuilly, 30 fr. — Le Brun (Mme), La Haye-du-Puits, 50 fr. — Chamberet (Mme de), Dijon, 25 fr. — Zimmermann (Mlle), Paris, 30 francs. — Gray (Mme), Colombes, 20 fr. — Elèves de l'Ecole des Apprentis mécaniciens, à Lorient, 70 fr. — Anonyme, à Dornecy, 22 fr. — X. (Mme), Rouen, 20 fr. ; Mistral (Mme Frédéric), Maillane, 20 fr. — Périsse (Mme), Jouet-sous-Aubois, 25 fr. — Pierron (Mme), Nantua, 25 fr. — Deux abonnés, à Camarsac, 20 fr. — Les petites filles de l'école d'Aomar, 21 fr. — Allais (M. A. L.), Chicago, 1.747 fr. — Mérite (Mme), St-Lager, 20 fr. ; Zeller (Mme), Lyon, 20 fr. — Chatelain (M.), Nice, 100 fr. — Anonyme, à Paris, 50 fr. — Doffis (Mme), Paris, 200 francs. — Charier (D^r), Thouars, 100 fr. — J. D., 50 fr. — Freycinet (Mlle de), Paris, 50 francs. — Ozeran (M.), Nice, 50 fr. — Barillat (M.), Paray-s-Briailles, 30 fr. — Canevet (Mme), Calais, 50 fr. — Gluge (M.), Dombasle-sur-Meurthe, 22 fr. — Touzet (Mme), Agen, 50 fr. — Une abonnée des *Annales*, 100 fr. — Tricot (Mlle), Valée, 25 fr. — Pavie (Mme), Le Mans, 50 fr. — Mas (Mlle), St-Chinian, 25 francs. — Grabestiretter (Mme), Paris, 20 fr. —

Breton (Mlle), Blois, 50 fr. — Toutain (M.), Rouen, 100 fr. — Havard (Mme), Cocherelles, 50 fr. — En souvenir de mon mari, le capitaine Lointer, mort au Champ d'honneur, 20 fr. — Binot (M.), 25 fr. — Delaiddé (M.), Paris, 30 fr.

— Anonyme, à Orléans, 50 fr. — Dessauze (Mme), Paris, 20 fr. — René, Philippe et Henri Servain, à Fécamp, 25 fr. — Le Tribunal de Batna, 100 fr. — Vielhomme (M.), Paris, 20 fr. — Fischer (Mme), Le Caire, 100 fr. — Grainer (M.), Crépy-en-Vallais, 25 fr. — Ch. Bd de Vaugirard, 20 fr. — C. B. (M.), Vaugirard, 20 francs. — Blainville (M. et Mme), Paris, 20 fr. — Vigneau (Mlle), Bilbao, 55 fr. — Tréfaeult (Mme), Alfortville, 20 fr. — Anonyme, 25 fr. — Lazard (M.), Paris, 100 fr. — Lelièvre (M.), Foucarmont, 20 fr. — Compagnie Française du Port de Rio Grande do Sul, 364 fr. 85. — Largeteau (Mlle), Mehun-sur-Yèvre, 26 fr. — Marchand (M.), La Croix-Blanche, 25 fr. — Preneux (Mme), Lyon, 25 fr. — Martin (M.), Chambéry, 29 fr. 25. — Ehrwein (Mlle), Thaon, 25 fr. — Lomagne (Mlle), Les Cottes-Blanches, 30 fr. — Elèves de l'école de garçons de Saint-Roch, à Toulon, 20 fr. — Torcapel (Mlle) Dives, 25 fr. — Dechaume (M.), Courtenay, 25 francs. — Anonyme, à Villers-Cotterets, 40 fr. — Eichens (Mme et Mlle), La Barre-en-Ouche, 25 fr. — De La Sizeranne (M.), Paris, 25 fr. — Guilhaud (M.), Fléac (Charente), 20 fr. — Salomé (Mlle), Paris, 20 fr. — Hounié (Mme), Mercédès, 50 fr. — Petit (M.), Coulanges-sur-Yonne, 105 fr. — Juglart (Mlle de), Angoulême, 20 fr. — Lejoindre (Mlle), Paris, 20 fr. — Trouvé (Mme), Nogent-le-Rotrou, 22 fr. — Mouroz (M.), Grenoble, 20 fr. 25. — Tattegrain (Mme), Paris, 20 fr. — Laumond (Mme), Paris, 20 fr. — Carbonnel (Mlle), Stockholm, 100 fr. — Anonyme, à Aubenas, 28 fr. — Dumas (Mme), Grenoble, 25 fr. — Barrabam (Mme), Cuaxc-d'Aude, 20 fr. — Bennett (M.), Paris, 20 fr. — Léré (M.), Maisons-Laffitte, 20 fr. — Bourret (Mme), Hanoï, 80 fr. — Donon (Mme), Paris, 50 fr. — Fléchet (Mme), St-Barthélémy-de-B., 20 fr. — Labarte (Mme), Autun, 25 fr. — Sivori (Mme), Calvi, 26 fr. — Girard (M.), (Lyon, 20 fr. — Elèves du Collège et de l'Ecole primaire supérieure de garçons, à Dreux, un tiers de rente de 100 francs.

Le « Journal des Blessés aux yeux » n'est pas mis dans le commerce ; il est adressé gratuitement à ces blessés et aux personnes qui s'intéressent à eux.

Nous n'avons qu'un ennemi, l'ennui.

Allocation des yeux artificiels

Le Sous-Secrétaire d'Etat du Service de Santé Militaire à MM. les Directeurs du Service de Santé des Régions.

Dorénavant, l'allocation des yeux artificiels sera soumise aux règles suivantes :

Tout blessé a droit, pour chaque œil énucléé, à l'allocation de deux yeux artificiels à titre de première mise.

Il a droit, en outre, à deux yeux de remplacement par an, après la première année écoulée.

Les blessés porteurs d'yeux artificiels seront munis, par les soins du Centre d'ophtalmologie qui les appareillera pour la première fois, d'un livret semblable à celui qui est distribué aux mutilés dans les centres d'appareillage (Livre d'appareillage).

Nulle allocation nouvelle d'œil artificiel ne

pourra être faite par aucun Centre sans exigence préalable, la présentation du livret ci-dessus.

L'allocation des deux yeux artificiels de première mise y sera portée avec indication de la date où elle aura été effectuée; il en sera de même des allocations annuelles ultérieures.

Il reste bien entendu que les Chefs de Centre d'ophtalmologie restent juges pour trancher les cas d'espèces qui pourraient nécessiter une allocation supplémentaire d'une pièce prothétique.

Cette allocation supplémentaire devra recevoir au préalable l'autorisation du Directeur du Service de Santé de la Région.

Il en sera fait mention avec les raisons qu'ont motivé sur le livret d'appareillage.

JUSTIN GODART.

AU FOYER DU SOLDAT AVEUGLE

Mon confrère et ami M. Maurice Donnay est, comme on sait, président de l'Œuvre qui rend avec autant de discernement que de rapidité, les services les plus précieux à nos soldats blessés aux yeux rentrés dans la vie civile.

Il a publié, dans tous les journaux, à l'occasion de Noël, cet éloquent appel :

— Noël? Mais c'est la guerre!!!

— Oui, mais c'est aussi Noël!

Comment pourront-ils jamais l'oublier, cette guerre, ceux qui durent y laisser leurs deux yeux et qui, de ce fait, sont obligés de devenir des hommes nouveaux.

Déjà cinq cents de ces émouvantes figures ont retrouvé leur place dans leur cadre d'avant : dans leur foyer.

Venez les saluer en pensée avec émotion et respect. Apportez-leur votre acte de reconnaissance, prouvez-leur que vous vous souvenez.

Voulez-vous, tous, Français, envoyer chaque année, entre Noël et le Jour de l'An, UN franc au Foyer du Soldat aveugle? (64, rue du Rocher).

Tout soldat blessé aux yeux qui en fera la demande, recevra gratuitement la brochure de M. Brieux, « Lettres aux Soldats blessés aux yeux », imprimée en noir ou en Braille.

Le travail chasse l'ennui et la nuit.

L'ÉNERGIE FRANÇAISE

UN INSTITUTEUR AVEUGLE

Un journal américain m'a demandé, il y a quelques jours, un article sur l'Énergie Française. J'ai pensé que rien ne pouvait mieux donner une idée de la vaillance de notre race que les lettres écrites par nos soldats blessés aux yeux et réadaptés à la vie.

Parmi ces lettres, celle qu'on va lire est certainement la plus significative. Elle émane d'un sous-lieutenant du 264^e d'infanterie qui a été blessé le 6 juin 1915 à Quennevières, M. Dallet.

Il est aveugle, il a pu reprendre sa fonction, on va voir avec quelle noblesse. « Comment, lui avais-je écrit, pouvez-vous donner l'enseignement au tableau noir et sur les cartes géographiques? » Il va nous l'expliquer :

St-Brévin, Décembre 1916.

Monsieur,

Ce n'est pas à M. Brieux, de l'Académie Française, que j'écris. Je suis moins gêné en m'adressant uniquement à l'homme de cœur qui réconforte depuis si longtemps les soldats aveugles par l'intérêt et la sympathie qu'il leur témoigne. Pardonnez donc la liberté de mes paroles comme vous l'avez déjà fait dans un hôpital de Nantes, il y a un an, lorsque j'eus l'honneur de vous y être présenté. Quand vous êtes entré dans ma chambre, j'écrivais au crayon et comme vous m'en complimenteriez je vous ai répondu en riant : « Je fais même du journalisme ». Je préparais, en effet, pour un journal corporatif, une lettre où je développais quelques-unes des idées que j'ai mises en pratique depuis.

La demande de renseignements que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser m'est parvenue dimanche au moment où je terminais une lettre aux instituteurs aveugles, destinée à être publiée dans le Manuel général de l'instruction primaire. Je ne sais pas si cette lettre sera insérée. J'y tiens moins maintenant, puisque par votre bienveillant intermédiaire, je pourrai exposer à mes collègues aveugles les résultats de mon expérience. Je ne serais pas fâché, pourtant, que ma lettre au Manuel général fût lue par des instituteurs clairvoyants; j'ai rencontré chez un grand nombre de collègues un scepticisme que ma lettre atténuerait peut-être.

Plaindre n'est pas consoler.

jour, et nous y avons consacré entièrement nos vacances d'été.

Il exige, vous le voyez, le dévouement affectueux d'une autre personne. Mais s'il est méthodique, si les textes sont choisis et groupés avec soin, il met presque l'instituteur aveugle sur le pied d'égalité avec ses collègues clairvoyants.

Parallèlement à cette copie de textes, je poursuivais avec ma femme la recherche et la mise au point de procédés qui devaient compléter en partie au sens qui me manque.

Il serait trop long de les énumérer ici. En voici deux pourtant auxquels vous faites allusion dans votre lettre, l'un concernant le tableau noir, l'autre ayant rapport aux cartes de géographie.

Il faut absolument que le maître, même aveugle, se serve du tableau noir; il est inutile de le démontrer à des instituteurs. Pour utiliser les miens, j'y ai fait tracer des lignes en creux; un trou pratiqué au commencement de chaque ligne peut recevoir la cheville qui m'indique la ligne où je suis arrêté. Quoi de plus simple? Grâce à cela, je puis écrire des résumés, corriger un devoir, noter dans le cours d'une leçon le plan de mon exposé, tracer des schémas peu compliqués. J'ai même pu démontrer à mes candidates au brevet des théorèmes d'arithmétique. Je ferai mieux encore avec l'habitude.

Pour donner du relief aux cartes murales de géographie, le procédé est aussi simple. Ma femme a passé un mélange de colle et de craie de couleur sur les lignes essentielles du tracé; sur les lignes essentielles seulement, car il ne faut que des points de repère, et je craindrais d'être dérouté par un enchevêtrements de traits. Mes cartes, ainsi truquées, gardent pour mes élèves la même apparence puisque le relief est en couleur. Des tableaux d'histoire naturelle préparés me seraient d'un précieux secours. Malheureusement je n'ai que deux cartes géographiques et pas du tout de tableaux. J'y remédie de mon mieux en attendant que je puisse m'en procurer. (1)

Je crois, Monsieur, que mes camarades verront déjà la possibilité de réussir dans leur ancienne profession, lorsque vous leur aurez

(1) M. Dallet est maintenant en possession de ces tableaux.

Au lieu de nous plaindre, cherchez à nous comprendre.

fait part de ce qui précède. Ils songeront pourtant aux difficultés qui tiennent à la discipline et à certains enseignements; ceux de l'écriture, du dessin et de la lecture aux débuteants, par exemple.

Nous tournerons ces obstacles lorsque nous ne pourrons pas les faire disparaître.

La question de la discipline serait presque résolue. Nous n'avons que 25 élèves au maximum et si ces élèves sont âgés d'au moins neuf ou dix ans, mes candidates au certificat d'études ont assez de cœur et sont assez raisonnables pour que le travail continu suffise à maintenir l'ordre et le silence.

Pour ce qui est des enseignements dont nous ne pouvons nous charger, il faut nécessairement faire appel à la complaisance du collègue de la classe voisine. Cette complaisance d'ailleurs, n'est pas gratuite.

Nous avons, ma femme et moi, combiné nos emplois du temps de telle sorte qu'au moment où elle donne à mes élèves une leçon de couture, de dessin, d'enseignement ménager ou d'écriture, je fais, avec ses petites, du calcul mental, de la récitation, de l'histoire, de la géographie. Un collègue quelconque refuserait-il un semblable concours?

Mes camarades présenteront d'autres objections. Il n'y en a guère auxquelles on ne trouve un remède. De la volonté et de l'ingéniosité suppléent à tout.

D'ailleurs, nous avons, sur un point, une supériorité sur les clairvoyants. Je veux parler de notre action morale. On a dit que nous étions des exemples vivants. Tant mieux, mais nous avons une autre force qui nous vient de notre faiblesse même. Nous sommes obligés d'avoir confiance en nos élèves pour qu'ils ne troubent pas l'ordre de la classe et qu'ils ne trichent pas dans leur travail. Piquons-le d'honneur et ils voudront mériter cette confiance. Je crois avoir exercé ainsi en deux mois plus d'influence que pendant dix années de sermons et de remontrances.

Je veux, en terminant, vous prier de dire à mes collègues que j'ai goûté, depuis ma réintégration, de profondes satisfactions. Les conditions dans lesquelles j'enseigne sont un stimulant pour mon activité; la difficulté vaincue, le procédé trouvé et mis au point, l'ennui définitivement chassé: tout cela ne vaut-il pas un peu d'effort?

Mes camarades réussiront aussi bien que moi s'ils en ont le désir. Je leur souhaite ce désir et je complète mon souhait par un autre: qu'ils aient auprès d'eux une personne affectueuse et dévouée, qui fasse pour eux ce que ma femme a fait pour moi.

Veuillez agréer, etc...

Signé : DALLET,
Ex-sous-lieutenant au 264^e d'infanterie.
Instituteur à St-Brevin (Loire-Inf.).

M. Dallet est chevalier de la Légion d'honneur. S'il n'avait été décoré sur le champ de bataille, il eut mérité de l'être pour son courage civique.

DES MACHINES A Écrire, S. V. P.

Beaucoup de nos camarades ont appris, pendant leur séjour à l'hôpital, ou à l'école de rééducation, à se servir de la machine à écrire, et ils y deviennent rapidement d'une habileté suffisante.

Mais la plupart d'entre eux n'ont pas les moyens de s'en acheter une, et c'est bien tristement qu'ils jettent un dernier regard sur celle où ils se sont exercés.

Il faudrait en donner une à tous ceux qui, par leur profession ou leurs habitudes, en auront besoin.

Mais c'est très cher, une machine à écrire.

Seulement, nous avons la bonne fortune de posséder parmi nos camarades, un excellent mécanicien qui se chargerait des réparations. C'est mon ami Léger, dont je vous prie de lire la lettre suivante:

MONSIEUR,

Voulez-vous me permettre de vous raconter, sachant combien vous vous intéressez à nous, comment j'ai pris goût à ma nouvelle vie?

Au sortir de l'hôpital, les yeux clos, j'ai immédiatement réfléchi que l'ennui seul pouvait me faire souffrir et ayant constaté que nous avions peu les moyens d'écrire, et aidé par mes anciennes occupations, j'ai essayé timidement de reprendre la lime et le marteau sans grande conviction d'abord, je l'avoue, j'avais tort et je me suis aperçu que nous pouvions parfaitement reprendre certains de nos métiers.

Je me suis fait des instruments spéciaux et

Il l'eut été, car M. Justin Godart, à qui j'ai lu cette belle lettre, m'a exprimé l'admiration qu'elle lui inspirait et m'a dit spontanément:

— Si Dallet n'a pas la Croix, je la demanderai pour lui, et nous irons la lui porter.

Et en effet, les lignes qu'on vient de lire, particulièrement celles-ci: « Nous avons sur un point une supériorité sur les clairvoyants... je veux parler de notre action morale... Je crois avoir exercé en deux mois plus d'influence que pendant dix années de sermons et de remontrances... » — ces lignes sont d'une haute élévation morale et montrent que nos blessés aux yeux sont des exemples vivants de la noblesse et de la puissance de l'énergie française.

Écrire, S. V. P.

je suis arrivé à construire moi-même une machine à écrire ou pas un être voyant clair n'a mis la main.

Il n'est pas un homme plus heureux que moi à ma table d'ouvrage, j'oublie tout, j'ai même constaté une sorte de vision intérieure qui fait que je trouve tout autour de moi sans chercher à tâtonne.

Avec quelle joie et quel orgueil, je touche et je montre les objets qui m'ont fait passer tant de douces heures et qui m'aideront à gagner ma vie.

Je serai très heureux, s'il se trouve dans les œuvres que vous avez eu la bonté de fonder, quelques camarades de cet ancien métier, de leur indiquer le moyen de continuer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Signé : A. LÉGER
ingénieur-mécanicien, ancien brigadier 4^e Artil. lourde.

On pourrait donc m'envoyer aux Annales des machines détraquées, hors de service (clavier universel, c'est indispensable).

Nous les donnerions à réparer à notre camarade Léger, qui du même coup trouverait ainsi du travail, et ensuite nous les distribuerions de notre mieux.

Allons! qui envoie sa vieille machine à écrire?

(Nota. — Nous accepterons aussi les machines neuves, à écriture visible ou invisible.)

A Paris et dans les villes qui possèdent des écoles de rééducation, nous les ferons prendre à domicile.

Un de nos camarades poète

M. Masselier, ancien caporal fourrier au 4^e d'infanterie est un poète de talent.

Il a, depuis sa blessure, publié trois petites plaquettes de vers. Nous lui avons demandé l'autorisation de reproduire une des plus jolies pièces de ses recueils :

NOUS RESTERONS SOLDATS

Oui, nous voulons rester soldats,
Après comme avant nos blessures;
Nos glorieuses meurtrissures
Nous seront de bonnes armures
Pour combattre d'autres combats;
Dans la lutte pour la Justice,
Plus forts par notre sacrifice,
Malgré que la guerre finisse,
Nous, nous ne désarmons pas.

Frères que nous avons laissés
Face à face avec le Sauvage,
Pour venir à bout de sa rage,
Nous soutiendrons votre courage,
Nous que le sort n'a pas lassés;
Et, tandis que du sol de France
Vous poursuivrez la délivrance,
Nous chassons par notre souffrance
Les chicanes des temps passés.

Nous resterons soldats, demain
Soldats de Paix après la guerre,
Pasant ainsi notre misère.
(La souffrance paraît légère
A qui ne souffre pas en vain);
Et pour que les classes futures
N'endurent semblables tortures,
Nous leur dicterons les mesures
Pour tailler beau le lendemain.

Dans la marche des temps nouveaux,
Celui qui, sans ses jambes, rampe,
Saura mieux marquer où l'on campe;
Sans nos bras pour tenir la hampe,
Loques, nous serons des drapeaux;
Et nous, dont de fausses lumières
N'aveugleront plus les paupières,
Pour faire éviter les ornières
Nous serons d'éclatants flambeaux.

A. MASSELIER
Caporal-fourrier au 4^e d'Infanterie

Les petites brochures de notre camarades sont en vente, au prix de quinze et cinquante centimes, chez M. Coutarel, éditeur à Paris, 13, faubourg Montmartre (dans la cour).

LES BLESSÉS AUX YEUX MÊME AVEUGLES NE SONT PAS DES MINEURS

Un de nos camarades s'est plaint à moi au ministère des Finances, on avait prétendu ne pouvoir accepter sa signature comme acquit pour le paiement de la pension de réforme.

Je suis allé porter cette réclamation au ministère, et après explications, les chefs de bureau ont reconnu que la dame employée qui avait soulevé cette difficulté avait péché par excès de zèle.

Des instructions ont été données devant moi afin qu'à l'avenir, ce fait regrettable ne se produise plus.

Nos soldats blessés aux yeux ne sont ni des mineurs, ni des incapables, ni des interdits, et leur signature n'a rien perdu de sa valeur.

POUR FÊTER LE JOUR DE L'AN

Un certain nombre de nos camarades ont éprouvé le jour de l'an, une surprise qui ne leur a pas été désagréable.

Ils ont reçu, de la part de la Société d'assistance pour les aveugles, une petite somme pour fêter le premier jour de 1917.

Nous n'avons pas encore parlé de cette Société qui n'a pas été créée pour les blessés aux yeux. Elle existe depuis 1880, et son fondateur est M. Péphau, alors directeur des Quinze Vingts et qui, digne continuateur de l'œuvre de Valentin Haüy, des Braille, voulut réaliser le sauvetage et le relèvement matériel et moral de l'aveugle indigent.

M. Péphau, qui fut l'ami de Léon Gambetta est, comme M. Ernest Vaughan, un des républicains de vieille date, qui pensaient qu'on reconnaissait mieux un républicain à ses actes qu'à ses paroles.

Il en est certes encore aujourd'hui de semblables, mais ils sont proportionnellement moins nombreux qu'autrefois.

Depuis la guerre, M. Péphau a cherché toutes les occasions d'être utile ou agréable à nos camarades, et plus d'un d'entre eux, particulièrement affligé, a reçu de lui, une aide affectueuse et discrète.

Remercions-le pour ses bienfaits d'hier d'aujourd'hui... et de demain.

Coiffeurs et fabricants de postiches

M. Citerne, le coiffeur aveugle dont nous avons parlé, nous a adressé cette intéressante lettre :

St-Germain-des-Fossés, le 14 déc. 1916.

Monsieur Brieux,

J'ai quitté Reuilly au mois d'août 1915 sans avoir appris de métier, pour une bonne raison, je souffrais beaucoup et ensuite, j'eus l'idée bien arrêtée de reprendre tout au moins mon postiche. Le début fut très dur pour moi, car très souvent je me piquais les doigts après mes cardes, je m'obstinais quand même à travailler mes cheveux, trois mois de labeur m'amènerent à un résultat complet. Je me mets alors à exécuter des tresses et je dus, pour cela, m'abstenir de prendre ma cigarette avec mes doigts et la sensibilité du touché fut beaucoup plus grande, et de jour en jour je constatais un grand progrès. Je me suis mis ensuite à monter des nattes et autres travaux très difficultueux ; l'idée de raser m'était venue, mais prévoyant un refus de mes clients, je m'abstins de le demander, c'est alors qu'un ami me fit cette proposition que j'acceptais avec joie, je me mis en devoir de le savonner et je dois vous dire que je badigeonnais autant les lèvres que la barbe, par la suite, je pris des points de repère, par exemple la moustache et les oreilles que je touchais de la main gauche et obtint de cette façon un très bon résultat; trois semaines environ me suffirent pour faire une barbe aussi bien que possible et sans que le moindre accident vienne m'étonner. Je suis arrivé au point que beaucoup de clients préfèrent passer à mon fauteuil; je coiffe et donne le coup de fer aux moustaches paraît-il aussi bien que n'importe quel bon ouvrier voyant.

Voilà ce qu'il faut que mes camarades et collègues d'infortune sachent, le travail seul est capable de nous rendre la vie moins monotone et je vous assure qu'avec beaucoup de volonté, on arrive à vaincre les difficultés de la vie et se rendre très utile auprès des personnes qui nous entourent.

Recevez, Monsieur Brieux, mes sentiments les plus dévoués.

D. CITERNE

Devant un aveugle, beaucoup de voyants sont des aveugles.

NOUS AVONS

A VENDRE UNE BELLE TRESSE
DE CHEVEUX BLONDS
DE 75 CENTIMÈTRES DE LONGUEUR

Voici qu'un autre coiffeur, Louis Gauchet, ancien soldat au 116^e d'infanterie, nous annonce dans la lettre qu'on va lire, qu'il a réussi à faire une natte, une superbe natte blonde de 75 centimètres de longueur, et qui pèse 70 grammes.

Nantes, le 7 décembre 1916.

Monsieur Brieux,

J'ai reçu votre journal des soldats aveugles, et c'est avec plaisir que ma femme l'a lu.

Vous demandez à ce que les anciens mutilés vous écrivent et vous donnent leurs impressions, afin de consoler et remonter le courage des nouveaux mutilés, je veux bien pour ma part faire savoir ce que peut faire un ouvrier coiffeur.

J'ai fait une natte, l'on m'avait donné de superbes cheveux blonds en débrouillures, j'ai démêlé, nettoyé, lavé, fait et monté ma natte absolument seul, elle fait une longueur de 75 centimètres et pèse 70 grammes, elle a une valeur commerciale de 30 francs, ce serait donc le bonheur des ouvriers coiffeurs que de pouvoir continuer un peu leur métier, mais l'on ne peut malheureusement en trouver le placement, des dames de l'Œuvre des Mutilés se sont présentées elles-mêmes chez plusieurs grands coiffeurs de la ville, et, tous ont répondu qu'ils n'achetaient pas de postiches faits; il faudrait donc que nous ayions un magasin où nous pourrions exposer et faire la vente de nos postiches.

Dans une ville comme Nantes, et même dans le département, il ne doit malheureusement pas manquer de coiffeurs dans mon cas; alors en nous entendant tous, nous pourrions nous réunir en une seule maison et faire concurrence aux patrons coiffeurs, puisqu'ils ne veulent pas nous aider, ce qui est indigne de Français.

Dans la lettre signée, Jacques Guérin, il dit que nous pourrions gagner 5 francs par jour à faire du postiche pour une maison de gros, s'il vous était possible de me mettre en relations avec une de ces maisons, je vous en

serai reconnaissant, car je suis sorti des hôpitaux depuis le 23 octobre et je touche 1 fr. 70 par jour, en attendant la liquidation de ma pension, c'est donc vous dire que, chez nous, c'est la misère car ma femme ne peut travailler au dehors et il ne se fait que peu de travail à domicile et encore bien peu payé.

Je ne puis malheureusement pas entrer dans une école de rééducation pour apprendre un nouveau métier, car j'ai de nombreux éclats dans ma tête et qui ne peuvent être extraits, ce qui me donne des douleurs intolérables et m'empêchent de trop grandes fatigues intellectuelles.

Avec l'espoir, que ma lettre pourra vous intéresser, je suis, Monsieur Brieux, votre dévoué serviteur.

Signé : GAUCHET, Louis 1, rue Haudodine, Nantes.

Je reçois beaucoup de lettres ou de visites de personnes qui désirent se rendre utiles à nos chers blessés aux yeux, et souvent, je ne sais comment utiliser ces bonnes volontés.

Je pense qu'on pourrait faire beaucoup de bien en s'attachant aux cas particuliers, en cherchant une solution pour chacun.

Si quelqu'un parmi nos protecteurs voulait bien, par exemple, chercher un patron coiffeur moins réfractaire que ceux dont se plaint Gauchet, et obtenir que ce patron achète les produits de nos blessés aux yeux, le mit en rapport avec eux, ce quelqu'un là aurait fait une bonne œuvre.

...Et n'oubliez pas, mesdames, que nous avons à vendre une belle tresse de cheveux blonds, de 75 centimètres de longueur !

*La mise à prix est de 30 francs.
Qu'on se le dise !*

Pour voir l'heure avec ses doigts

Une charmante Suisse, cantatrice de grand talent, Mme Colomb, femme de l'avocat bien connu de La Chaux de Fonds (Suisse) a eu la généreuse et touchante pensée de chanter de vieilles chansons françaises au bénéfice de nos ca-

marades. Avec la recette, elle a acheté un certain nombre de belles montres à sonnerie qu'elle m'a chargé de distribuer à nos instituteurs ou étudiants blessés aux yeux.

Voici la très jolie lettre par laquelle l'un d'eux, mon ami Erouart, m'en a remercié :

Monsieur Brieux,

Quelle ne fut pas ma surprise, quand je reçus et votre lettre et votre admirable cadeau de Noël, cette montre qui charme et qui parle à la fois. Oui, Monsieur, votre montre chante quand elle égrène de sa voix argentine une heure, deux heures... minuit.

Sa chanson me dit — car elle parle — « Chasse ton maudit cafard ! Je suis la preuve que tu possèdes des amis qui ne t'oublient pas et que tu retrouveras, grâce à eux, des heures aussi agréables que l'est ma sonnerie. »

Je suis heureux de vous annoncer (et je suis certain que vous partagerez ma joie) que je venais de la faire sonner pour la première fois quand j'entendis venir ma grand'mère que je n'avais pas vue depuis ma dernière permission.

Cette coïncidence de si bon augure me frappe vivement et j'en suis même à me demander, si comme dans ces vieux contes de fées... elle n'était pas douée d'un pouvoir magique. Je me revois assis sur les genoux de ma même grand'mère, me racontant l'extraordinaire récit d'un pâtre qui parvint, grâce à la mystérieuse influence de sa marraine, à épouser une princesse idéale de beauté et de cœur.

Vous riez peut-être, Monsieur, à la lecture de ma lettre, mais vous vous rappellerez que c'est un « bluet » de 20 ans et dont la courte, hélas, trop courte campagne, n'a pu vieillir le caractère.

Je crains, Monsieur, de vous avoir importuné, en vous rapportant ceci.

J'écris, par ce même courrier, à M. et Mme Colomb.

Je ne sais vraiment comment vous exprimer tous mes remerciements et vous assurer de ma respectueuse et inaltérable reconnaissance.

Signé : Fernand EROUART
Bombardier au 8^e d'Infanterie S. H. R.

Hélas, mon stock est épuisé et j'adresse un nouvel appel à nos amis Suisses. Je voudrais qu'il pussent voir quel plaisir ils font à nos camarades en leur permettant de savoir l'heure avec les doigts. C'est les délivrer d'une petite servitude.

Lettres de nos Camarades

La générosité de nos souscripteurs, qui nous a permis de créer ce journal, aura été bienfaisante.

J'ai reçu de très nombreuses lettres disant le plaisir que nos camarades ont éprouvé à retrouver les noms de leurs compagnons de régiment ou d'atelier.

Je ne puis, malheureusement en citer que quelques-unes ; les auteurs des autres me pardonneront.

Le succès du Journal

L'Aubretière, le 13 décembre 1916.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre journal que j'ai reçu avec plaisir, je vous en remercie infiniment car une fois de plus je constate qu'on ne nous oublie pas.

J'ai déjà été très heureux de retrouver l'adresse des amis que je m'étais faits à l'hôpital rue de Reuilly, aussi, j'ai déjà fait quelques lettres en Braille que j'adresse à ceux qui comme moi ont appris cette méthode.

Maintenant permettez-moi de vous dire un mot sur ma situation ce qui vous fera plaisir j'espère puisque vous êtes si dévoué pour nous. Au mois d'août 1915 je rentrais dans mes foyers et au mois d'octobre de la même année j'épousais celle qui m'avait donné sa parole avant la guerre ce qui m'a rendu des plus heureux car cela prouve que nos glorieuses blessures ne font qu'attendrir les cœurs sympathiques. J'habite avec mes beaux-parents qui exploitent une petite ferme et là je peux me rendre utile mais comme il m'est impossible de pouvoir travailler continuellement à la ferme je travaille dans les filets de pêche.

Je lis et écris parfaitement le « Braille » même l'abrégié et comme cela est pour moi une grande distraction je me suis abonné à la Revue Braille publiée à l'Association Valentin Haüy.

Ma femme se joint à moi pour vous adresser toutes nos reconnaissances et veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'hommage de notre plus profond respect.

Signé : H. ALBERT,
à l'Aubretière par Montournais
(Vendée)

Il y a des voix qui pour nous sont lumineuses.

Extrait d'une lettre de LIVET, Auguste Caporal au 25^e Territorial.

Boulgé-le-Bruant, 9 décembre 1916.

Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai bien reçu le journal des soldats blessés aux yeux, ce qui m'intéresse beaucoup de savoir tout ce que ce journal contient. Vous pouvez me l'envoyer en noir, parce que je n'ai pas appris le Braille, mais ma femme ou mes petits enfants peuvent me faire la lecture et je suis bien heureux d'entendre tous les noms de mes camarades qui, comme moi, ont donné leurs yeux à la patrie ; je me rappelle beaucoup de noms de ceux qui étaient avec moi à Reuilly.

Signé : LIVET, Auguste
à la Grand'Chaire, Boulgé-le-Bruant.
Ancien caporal au 25^e territorial

Quel spectacle touchant que celui de cette épouse et de ces petits enfants lisant au chef de famille qui « a donné ses yeux pour la Patrie ! ».

Voici maintenant la courte lettre, mais émouvante, d'une maman :

Monsieur Brieux,

Nous avons reçu votre journal des soldats blessés aux yeux avec plaisir, et ce sera encore avec plus de plaisir, que nous le lirons à notre cher mutilé rentré dans le foyer familial.

Signé : Veuve BARBIER
au Prénat, St-Maurice-de-Lignon (Hte-L.).

Le 15 décembre 1916.

Monsieur Brieux,

J'ai bien reçu le Journal des soldats blessés aux yeux et je vous en remercie beaucoup.

Je n'habite plus 94, rue de la Tombe-Issoire à Paris depuis juillet dernier. Je suis installé brossier-chaisier, à Foëcy (Cher).

Je vous serais très obligé si vous vouliez me mentionner sur le Journal.

Vous m'avez également porté sur la liste de Reuilly. J'ai fait ma rééducation à l'Association Valentin Haüy, suis entré le 13 mars et en suis sorti le 22 juillet 1916.

Je vous serais donc très reconnaissant de m'envoyer le Journal à cette dernière adresse.

J'ai trouvé le Journal très intéressant et bien institué. Je vous en remercie beaucoup.

Croyez, M. Brieux, à ma profonde reconnaissance.

Signé : Albert GRATTEPAIN,
45^e Artillerie de campagne.
Brossier-chaiſſier à Foëcy (Cher)

Confiance dans l'avenir

Voici maintenant, une lettre bien belle et courageuse. Le travail a donné à Antoine Perrin, la confiance dans l'avenir et la consolation pour le présent:

Montchanin-les-Mines, le 12 Déc. 1916.

Monsieur Brieux,

J'ai l'honneur de vous remercier de la bonté que vous avez envers moi, en m'envoyant le *Journal des Aveugles*, dont je viens de recevoir le premier numéro, ce qui me fait bien plaisir d'entendre la lecture.

Permettez-moi, Monsieur Brieux, de vous raconter ma vie actuelle, rentré dans mes foyers près de ma femme et de mes deux enfants. Ce n'est pas ma pension qui pourrait nous faire vivre quatre, mais à l'école de rééducation de Villeurbanne, on m'a appris à lire et écrire en Braille, en plus de ça on m'a donné un nouveau métier, le cannage et paillage de chaises, j'ai appris aussi à faire la brosserie. Mes moyens ne me permettent pas d'acheter l'outillage nécessaire. La généreuse Association Valentin Haüy m'est venu en aide et grâce à votre journal je pourrai trouver des adresses qui me permettront d'acheter les produits nécessaires et de livrer mon travail. Donc je me suis fait une nouvelle vie et il ne me semble pas avoir perdu la vue. Je vous autorise à publier ma lettre pour encourager mes camarades car j'ai appris à vivre sans les yeux et je remercie bien sincèrement les personnes qui se sont occupées de moi.

Agréer, Monsieur Brieux, l'expression de mes sentiments respectueux et reconnaissants.

Signé: PERRIN, Antoine,
Avenue de la Républ. à Montchanin-les-Mines (S.-et-L.).

« J'ai appris à vivre sans les yeux... je me suis fait une nouvelle vie... »

Que de beauté et d'énergie dans ces simples paroles!

Il faut apprendre un métier

Voici une lettre que les médecins ou les infirmières devront lire, dans les hôpitaux, aux nouveaux blessés désespérés encore et qui se refusent à apprendre aucun métier.

Lugon, le 8 décembre 1916.

Monsieur Brieux,

Je suis très heureux de recevoir le journal

que vous avez eu la bonté d'établir pour les soldats blessés aux yeux, en entendant lire ce journal, cela me rappelle mes anciens camarades de Reuilly, car c'est très intéressant de savoir le progrès des uns et des autres. Je n'ai pas oublié Reuilly et surtout le jour de l'inauguration quand nous sommes rentrés dans cette maison que personne de nous ne connaissait, je n'ai point oublié aussi le zèle de ces demoiselles auprès de nous, nous promenant autour du grand jardin, on chantait et je vous assure, Monsieur, que nous ne nous faisions pas de mauvais sang.

Certain jour, M. Boegner me dit : « Vous aimez à marcher Millepied » je réponds : « Oui, monsieur ». « Eh bien, demain, ma femme viendra et vous pourrez vous promener ». En effet, cette dame m'a donc promené, elle venait tous les jours me chercher au dortoir, en me disant : Etes-vous disposé aujourd'hui à marcher ? » « Oui, madame. » Et alors la promenade commençait, mais comme nous marchions au pas de gymnastique et que j'étais très gras, j'étais vite essoufflé et pour m'arrêter, je trouvais le prétexte que mon soulier était détaché; alors dans ce moment-là, je respirais.

Monsieur, je suis rentré dans ma famille depuis le mois d'août, et j'ai commencé à toucher ma pension le 22 septembre; mais j'ai un petit ennui : c'est de savoir que si je suis dans mon foyer avec une si petite pension de 1.075 francs par an, trois enfants à ma charge et ma femme atteinte de phlébite, dans l'impossibilité de travailler, et moi n'y voyant pas, c'est mon seul ennui.

Au point de vue de ma situation, il faut se faire une idée. Je me suis établi chez moi, je rempaille les chaises et fais des brosses, c'est une grande distraction pour moi; il faut donc dire aux camarades qu'ils apprennent à travailler, car je vois bien que si je n'avais pas appris, je m'en repentirais bien. Chez moi, j'ai un petit jardin de quatre mètres carrés, aussi je ne m'en occupe pas, c'est ma petite fille qui a 9 ans, qui y plante des fleurs. Moi, ce qui m'intéresse le plus, c'est mon petit atelier, j'ai aussi dressé mon chien Médor, pour me conduire et je parcours tous les environs, que je connaissais avant d'être blessé; il me guide très bien lorsque j'arrive à une bifurcation de chemin je me reconnais et je lui dis à droite et si je tourne trop court, il aboie pour m'avertir, cela est très commode, surtout en campagne, cela m'amuse et me tient lieu de compagnie.

Auprès de chez moi il y a un jardinier, son jardin est entouré d'un mur et le jardinier se plaint que les escargots lui mangent ses légumes, aussi je me suis installé un crochet en fil

de fer et je vais ramasser les escargots qui se trouvent dans ce mur, je les ramène très facilement et même cinq à six à la fois, en les touchant je m'aperçois qu'il y en a quelques mauvais, et je me dis : « Oh! quelle mauvaise rencontre ». Dans une journée, j'en ai ramassé quatre cents et comme la vie est chère, cela me servira pour quelques repas.

Dites bien aux amis, qu'il ne faut pas avoir peur, qu'il faut prendre la vie en rose, qu'il faut se faire une résolution et que quand même l'on n'y voit pas, on peut être heureux quand même et que je leur souhaite le bonjour.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations et mes remerciements.

Signé: MILLEPIED, Augustin.
Ancien Soldat au 57^e d'Infanterie, 1^{re} Compagnie
Lugon (Gironde).

Ce n'est pas moi, c'est l'ancien soldat Millepied, du 57^e d'infanterie, atteint comme eux, qui s'exprime ainsi:

« Il faut dire aux camarades qu'ils apprennent à travailler, car je vois bien que si je n'avais pas appris, je m'en repentirais bien.

« Dites bien aux camarades qu'il ne faut pas avoir peur ! »

Ceux qui n'ont pas tremblé devant la mort n'auront pas peur devant la vie.

Votre exemple les réconfortera, mon cher Millepied et nous vous sommes tous reconnaissants d'avoir écrit cette belle lettre, qui est une bonne action.

Aveugle et amputé

Je vais terminer par une lettre particulièrement émouvante. Celui qui l'a écrite, non seulement est aveugle, mais encore amputé du bras droit:

Orbigny, le 8 Décembre 1916.

M. Brieux,

J'ai l'honneur de vous adresser ces quelques lignes pour vous remercier de l'envoi de votre journal concernant tous les amis et camarades aveugles. Ma femme me l'a lu, cela nous a beaucoup intéressé.

M. Brieux je vais vous raconter ce que j'ai appris.

J'ai commencé ma rééducation le 7 septembre 1915, sorti de la maison de rééducation de St-Symphorien le 3 septembre 1916; dans cette bonne maison sous la direction si dévouée

de M. Robert j'ai appris à lire et écrire, méthode Braille, le cannage et chaises de rotin de couleur et en plus de cela j'ai appris à jouer un peu d'harmonium. Maintenant me voilà installé à Orbigny (Indre-et-Loire).

Voici mon travail quotidien.

Le matin je me lève à 7 heures, première des choses, travaux d'hygiène, ensuite casse-croûte à 8 heures; je rentre à mon atelier, j'allume le poêle moi-même et je commence le rotinage des chaises; je peux arriver à faire assez facilement une chaise par jour, c'est moi-même qui fais en partie les réparations de la chaise, avec toutes ces occupations les jours se passent sans m'en apercevoir. Le travail marche à merveille et c'est cela ma plus grande distraction; je passe une partie des soirées à lire, car cela m'intéresse beaucoup et je peux dire que je suis très satisfait de ma rééducation.

Que tous les bons camarades aveugles n'hésitent pas à rentrer dans une maison pour apprendre à travailler, c'est le seul désennui de notre vie.

Recevez M. Brieux l'expression de mes sentiments les plus reconnaissants.

Signé: CANTAREL.
Sergent au 268^e d'Infanterie.
Aveugle et amputé du bras droit.

J'ai vu Cantarel à Tours, l'année dernière, je l'ai vu écrire de sa main gauche; je l'ai entendu jouer de l'harmonium — et pas mal du tout! — avec cette seule main gauche.

Et rien n'était plus émouvant, si ce n'est la façon dont il remerciait celles et ceux qui lui avaient enseigné écriture et musique avec une grande bonté.

Maisons-Alfort, 25 décembre 1916.

Monsieur,

Monsieur, j'ai l'honneur de vous remercier pour le *Journal des Soldats blessés aux yeux* que j'ai lu à mon mari et qui lui a fait grand plaisir.

Oh! oui, Monsieur, je connais la première pensée d'un blessé, lorsque j'arrivais près de mon mari, à Amiens, voici quelles furent ses premières paroles: Je ne travaillerai plus, pourquoi ne suis-je pas mort! Et voici dans l'état d'esprit qu'il était quand il entra à l'Hôtel-Dieu, là il n'a trouvé que du grand dévouement et de bonnes paroles consolantes et pour vous remercier, ainsi que toutes les personnes qui se sont associées à votre bonne œuvre, il faudrait que vous ayez pu voir notre petite famille à la table, il y a une heure, nos

quatre marmots si heureux d'avoir le papa et un papa bien gai qui chante avec eux, puis je vous dirais que les souliers n'avaient pas été oubliés par le bonhomme Noël; ah! oui, si vous aviez pu les voir tous si heureux aussi Monsieur, en lisant votre Journal.

Recevez, Monsieur, mes salutations les plus respectueuses.

Signé : B. LAUGEROTTE
40, rue Rodier, Maisons-Alfort (Seine).

Notre-Dame, 18 décembre 1916.

Monsieur Brieux,

J'ai été bien longtemps à vous écrire, car je voulais essayer de reprendre mon travail d'autrefois pour vous donner un peu de détail, j'ai repris les habitudes de ma maison, je sors un peu dehors, je vais arranger mon bétail, je nettoie l'étable de mes vaches, et en ce moment je suis entrain de faire du cidre, je fais bien des petits ouvrages, aujourd'hui j'ai aidé à scier du bois, je tire bien de l'eau à la citerne et je fais des brosses et des balais, je n'ai pas le temps de m'ennuyer, je rempaillie une chaise de temps en temps, je ne gagne pas beaucoup, mais je ne m'ennuie pas, nous avons aussi charrié du fumier pour refaire les blés, je l'ai épargné avec ma femme, en ce moment-ci c'est un peu la morte-saison, on ne sort pas beaucoup. Je suis en bonne santé, je désire que ma lettre vous trouve de même. Je pense toujours à vous, j'ai été très heureux de recevoir votre journal. Monsieur je vous dirai que j'attends toujours la Médaille, cela me semble long.

Recevez, Monsieur, mes salutations empressées.

Signé : NOËL Arthur
Notre Dame d'Alermont (Seine-Inf.)
Ancien soldat au 65^e Bataillon de Chasseurs à pied,
2^e Compagnie.

Beauvois, le 19 décembre 1916.

Cher Monsieur,

Je vous envoie ces deux mots pour vous remercier du Journal que vous avez eu le bonté de m'envoyer et je serai très heureux de le toucher tous les mois, car cela m'intéresse beaucoup.

Je vois sur ce journal au sujet du cultivateur qu'il peut faire bien des choses, cette chose est fausse sur plusieurs articles, car moi, depuis mon jeune âge, j'ai été commis dans une ferme de culture et maintenant que je suis aveugle, ce n'est pas un patron de culture qui va prendre un commis aveugle.

Le patron à qui il est arrivé l'accident de perdre la vue à la guerre qui a sa ferme à lui,

je crois très bien qu'il peut encore diriger ses travaux par l'intermédiaire de quelqu'un.

Mais vous savez, celui qui était dans mon cas, donc commis, il ne peut faire que ce qu'il a appris dans une maison de rééducation, informez vous-en à plusieurs patrons cultivateurs et à celui qui était comme moi. Sur votre journal, je vois que celui qui veut se mettre en possession de votre brochure, il peut l'avoir, moi je serais très heureux de toucher votre brochure.

Veuillez, cher Monsieur, recevoir mes meilleures salutations et sympathie.

Signé : Julien ALIX
en convalescence à Beauvois
par Pontorson (Manche)

Dans notre prochain numéro, nous répondrons longuement à notre camarade Alix.

Nous sollicitons de nos camarades l'envoi de lettres semblables destinées à réconforter les nouveaux blessés.

Celles qui seront publiées seront payées dix centimes la ligne.

— Nous publierons dans nos prochains numéros des lettres de nos camarades :

Edouard Benoit, Louis Blanchon, Bruneau, Droguet, Arhuro, Cluzel, Petitdidier, Labatut, Le Naheuc, Dert, Ursat, Charrier, Dumonet, Cagneul, Blanchon.

Des articles sur les soldats anglais blessés aux yeux.

Un article de notre camarade Bossus.

Un autre de notre camarade Lacazotte.

Sur la menuiserie nous publierons une étude composée de :

Une lettre de notre camarade Badel.

Une autre de notre camarade Lucas.

Une lettre de Mme David Weill.

Un article de M. Dybowski, directeur de l'Ecole des mutilés de la rue de la Durance.

Et une lettre de notre camarade Truy, menuisier.

Un article sur l'Apiculture.

Etc., Etc., Etc.

Nos Écoles de rééducation

ÉCOLE DE REUILLY

99 bis, rue de Reuilly, Paris

AUX ANCIENS DE REUILLY

Paris, le 1^{er} janvier 1917.

Mes chers amis,

Je suis tout particulièrement heureux que la date où je vous adresse cette première lettre, me permette de vous présenter mes vœux très affectueux : Victoire pour la France, courage dans votre labeur, consolation dans votre foyer, tels sont les vœux restreints dans l'expression, parce que la place m'est mesurée — mais qui remplissent le cœur de tous ceux qui à Reuilly vous ont aimé et que je vous adresse en leur nom et au mien.

Voulez-vous que nous recherchions ensemble dans les souvenirs de l'année écoulée, quelques-uns de ceux dont le rappel nous sera plus particulièrement précieux ?

Et tout d'abord consacrons une pensée d'affection à l'un des meilleurs parmi nos anciens.

Jules Terrade, né à Fougerolles (Lot-et-Garonne), avait servi au 49^e d'infanterie. Entré à Reuilly, dès la fondation de la Maison, il était de ceux dont l'accueil toujours aimable dénote une âme courageuse qui porte vaillamment le fardeau de l'adversité. Très vite il devint habile dans le cannage des chaises. Doué d'un sens artistique assez développé nous lui avions fait prendre des leçons de flûte. Je me souviens de sa grande joie lorsque nous pûmes lui offrir un superbe instrument dont il ne tarda pas à tirer des sons très harmonieux.

Malheureusement, Terrade avait été très grièvement blessé. Un éclat d'obus lui était resté ans la région nasale. Il dut subir une douloureuse opération qui le retint longtemps à l'hôpital. Rentré à Reuilly, il exprima le désir de retourner au pays natal. Il ne s'y rétablit pas. Dans son tempérament affaibli, la tuberculose fit de rapides progrès que les soins les plus dévoués ne purent enrayer. Après un séjour dans différents sanatoria du Midi, il mourut le 29 mai 1916, profondément regretté de tous ceux qui l'avaient approché.

A Reuilly, même, nous n'avons eu ni décès

ni malades sérieux. Par contre, les motifs de joie intime ne nous ont pas manqué.

Dans le courant de l'année on a célébré près de 30 mariages. Je ne puis, faute de place, vous en raconter les solennités familiales. Voici la liste des heureux époux : Erb, Sebarcher, Nonorgues, Lordans, Legrand, Leproust, Claudio, Person, Riou, Fondeville, Banger, Johanet, Théret, Maison, Masson, Eiselé, Charlat, Cuperlier, Thuet, Lapoule, Tuloup, Mengin, Trémège, Clairet, Lorian, Boucher, Noël.

Le plus grand nombre de ces mariages a été célébré à Paris. Chaque fois que les circonstances l'ont permis la cérémonie fut rehaussée par le concours artistique de nos dévouées infirmières : Mme Decron, Mme Merle, Mlle Saisset, Mme Baudot, Mme Dreyfus. Nos pensionnaires eux-mêmes ont pris l'habitude de participer à la solennité : la classe de plainchant exécute d'ordinaire plusieurs pièces religieuses et deux de nos flûtistes, Vierstraëte et Groby se font entendre, prouvant l'excellence des leçons de leur distingué professeur M. Goldenberg. Le discours de circonstance est ordinairement prononcé par le « Père Alfred » ; ainsi et très justement baptisé par un de nos bons infirmiers : M. l'abbé Wullens.

On ne manque pas à Reuilly, ce jour-là de fortifier « l'ordinaire » d'une tasse de café et d'un londrès.

Aucun de nos anciens n'a oublié M. le commandant de Belleville qui, au moment de l'ouverture de la maison, remplissait à la caserne du 46^e, notre voisine, les fonctions de major de cantonnement. C'est à ce titre qu'il distribua des médailles militaires et des croix de guerre et qu'il prononça, en 1915, un discours très émouvant, lors des funérailles de notre pauvre ami Chabanne, sur le cercueil duquel il déposa la décoration si bien gagnée par ce courageux soldat.

Le commandant de Belleville va quitter l'armée. Ancien combattant de 70, il eût aimé à porter encore l'uniforme au jour de la victoire. Un règlement d'ordre général, basé sur la limite d'âge, lui enlève cette joie.

Nous ne le laisserons pas s'éloigner de nous

N'ayez donc pas peur de nous parler de la lumière.

sans envoyer à cet ami de la première heure, dont le souvenir évoque les journées si radieuses de nos premières fêtes, le témoignage de notre affection.

Je me reprocherais de ne pas rendre ici un hommage (qui n'a heureusement rien de funèbre) à un de nos infirmiers les plus dévoués, collaborateur de la fondation, Martial Buisson. Il n'y a pas un des Anciens qui ne l'ait connu — et je puis ajouter aimé. — Pendant très longtemps il fut chargé du service des bains et on peut dire que tous les épidermes de Reuilly lui passèrent par les mains. Récemment il avait pris la direction de la brosserie; grâce à lui tout marchait pour le mieux dans cet atelier plein de vie. Il vient d'être rappelé par l'autorité militaire et nous le regretterons longtemps.

ASSOCIATION VALENTIN HAUY

« A l'hôtel de la rue Masseran » comme nous appelons pompeusement notre maison d'habitation, la vie s'écoule régulière et féconde, mais nullement monotone.

Une première cause de distraction, ce sont les changements qui s'opèrent parmi ses habitants. Pendant les mois de novembre et de décembre, nous avons eu sept départs et six entrées.

C'est Antonin Escullie, sergent au 2^e génie qui est parti le premier pour rentrer dans sa famille à Nivelle, près Montauban (Tarn-et-Garonne). Aveugle et amputé de la main droite, il était arrivé à force de volonté et de persévérence à terminer en six mois son apprentissage complet de brosserie, sachant même faire des balais de soie et des brosses de soie à initiales. Pour tous ceux qui sont amputés comme lui, il est un vivant exemple de ce que peuvent l'énergie et la volonté de chaque jour. Le 25 novembre, trois autres pensionnaires nous quittaient : Pierre Thierry, du 22^e d'artillerie qui s'est établi, 9, rue Léon-Vaudoyer, à Paris; Vincent Héragall, du 2^e d'infanterie coloniale qui est rentré dans sa famille, à Plougourvest, par Landivisiau (Finistère), tous les deux ayant appris les métiers de brossier et de chaisier; Laurent Le Borgne, du 71^e d'infanterie qui est rentré, lui aussi, dans sa famille, à Kerroui, par St-Pol-de-Léon-de-Léon (Finistère), après avoir appris le métier de vannier.

Le lendemain 26, nouveau départ, celui d'Achille Nicaud du 50^e d'infanterie, lui, l'heureux mortel se rendait à Juvisy, où le 2

Je ne dirai rien aujourd'hui de la vie la boireuse de Reuilly. L'énumération des métiers donnée dans le premier numéro de ce journal suffit pour renseigner sur les progrès réalisés; puisse cette liste décider quelques-uns de ce parti sans avoir assez profité de la maison à faire un nouvel effort : Reuilly et ses filiales sont toujours grandes ouvertes à qui comprend que le travail, utile à tous, est la meilleure consolation et le plus puissant réconfort de ceux qui ont beaucoup souffert de la destinée.

Et maintenant, mes chers amis, je vous renouvelle mes meilleurs vœux de bonheur, et vous envoie l'assurance de mes sentiments très affectueux.

Paul EMARD.

tous ces jeunes mariés, nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

Un clou chasse l'autre, dit le proverbe, et tandis que les uns s'en allaient reprendre leur place au foyer familial, d'autres venaient les remplacer. Ce sont: l'adjudant Louis Lecanu, du 28^e d'infanterie; les soldats Victor Pavil, du 34^e d'infanterie coloniale; Aimé Millet du 125^e d'infanterie; Henry Seury, du 294^e d'infanterie; Jean le Maoût, du 73^e territorial et Camille Broutiac, du 120^e d'infanterie. Nos vœux suivent ceux qui nous quittent comme nos souhaits accueillent les nouveaux venus.

Le travail est la seconde et puissante cause de distraction. Nos différents ateliers marchent très bien, et sont au complet. La brosserie est un métier facile et très encourageant pour les débutants. Dès le premier jour, ils arrivent à faire une brosse convenable et ces résultats si vite obtenu, leur cause une grande joie. Le rotin attire presque tous nos soldats de la campagne et ce travail est en harmonie avec leurs habitudes et leurs souvenirs.

Le cannage trouve plus d'adeptes parmi les habitants des villes. La vannerie a aussi ses amateurs dans toutes les catégories.

Enfin, une troisième cause de distraction en sont les petites fêtes et concerts que nous organisons tous les lundis, mardis et vendredis. Des dames et des demoiselles nous prêtent leur

gracieux concours et viennent nous distraire par leurs chants et leur musique. Le principal concert a lieu le jeudi soir et est donné par des professeurs aveugles de l'Institution patronale qui, parfois, amènent quelques artistes de leurs amis.

Chants, souvent repris en chœur, monologues se succèdent entrecoupés de chansons, composés spécialement pour nous, et la séance se termine toujours par une comédie en un acte. C'est ainsi que nous avons successivement applaudi la *Grammaire*, *Elle et L'Autre*, *Chiffons de papier*, *l'Affaire de la rue de Lourcine*, *la Recommandation*, *l'Asile de nuit*.

Et puis, voici Noël qui est venu apporter sa note gaie, pittoresque et joyeuse dans notre vie. Nous avons été privilégiés, car nous avons pu assister à la messe de Minuit à l'Institution nationale des Jeunes Aveugles, messe chantée par les blessés de l'hôpital n° 52.

Puis nous réveillonnâmes joyeusement avant d'aller prendre un repos bien gagné. Le matin, oh surprise! Pendant que nous étions au jus, le petit Noël était, selon l'usage, descendu discrètement et avait déposé sur nos lits un volumineux paquet rempli d'objets charmants et utiles qu'aucun soulier n'eut pu contenir.

Aussi chez nous l'ennui reste à la porte et nous répétons volontiers avec une de nos chansons favorites:

Viv' l'hôtel de la rue Masseran!

L'ABRI DU SOLDAT AVEUGLE

« L'Abri du Soldat Aveugle », dont la création remonte au mois de juin 1916, a fonctionné, depuis cette date, à la complète satisfaction des intéressés.

Nous avons donné dans notre numéro de novembre, la liste des pensionnaires actuels, auxquels il faut ajouter le soldat Masson, qui est arrivé depuis peu.

Le soldat Masson est originaire de la Lorraine annexée, où il habitait avant la guerre et qu'il a quittée en 1913, ayant 21 ans et ne voulant pas servir en Allemagne. Il s'est engagé en France, a fait brillamment son devoir et a été blessé glorieusement à Neuville-Saint-Vaast.

Un autre pensionnaire de « L'Abri du Soldat Aveugle », le nommé Chesneau, a été envoyé à Vichy, pour réapprendre son ancien métier de menuisier, chez M. Demonet, l'ébéniste aveugle bien connu.

Chesneau vient de terminer sa rééducation et M. Demonet serait disposé à rééduquer à

nouveau un soldat aveugle, bon menuisier avant la guerre, qui désirerait réapprendre son ancien métier. Avis aux intéressés, qui pourraient écrire, soit à M. Brieux, 27, rue Victor-Macé, soit à l'Abri du Soldat Aveugle, 10, rue du Commandant-Marchand.

Nous rappelons que l'Œuvre est installée à l'adresse ci-dessus, dans un hôtel qui a été généreusement mis à sa disposition par son propriétaire, M. Cassard. Une location en bonne et dûe forme, bien qu'à titre gratuit, a été passée pour toute la durée de la guerre et pour une année après la signature de la paix.

« L'Abri du Soldat Aveugle » a reçu en décembre la visite de Mme Poincaré, qui a bien voulu en louer l'organisation et le caractère familial. C'est d'ailleurs l'esprit de famille qui est la caractéristique de « L'Abri du Soldat Aveugle »; il s'est manifesté à nouveau dans une petite fête toute intime qui a réuni le jour de Noël, au siège social, les pensionnaires et leurs amis.

Les voix geignardes nous font grincer les dents.

Ne nous parlez pas de résignation: nous ne sommes pas des vaincus.

LE PHARE DE FRANCE

Nous avons toujours de très bons résultats au modelage. Les hommes qui sont dans cet atelier aiment faire ce genre de travail et sont attachés à leur tâche. Leur professeur, M. Leslie Cauldwell se souvenant que les blessés qui travaillent sous sa direction n'étant pas des aveugles de naissance, pouvaient se rendre compte de l'idée, de la couleur, leur a enseigné à décorer leurs vases. Cet ornement ajoute de la grâce aux travaux de poterie; ils s'obtient à l'aide d'un pochoir qu'on applique de place en place. Les résultats en sont vraiment étonnantes. Cette poterie ne se fait pas avec la roue, mais on suit la méthode employée par les Peaux-Rouges d'Amérique « modelage entièrement à la main ».

Cet atelier donne des résultats inconnus jusqu'à ce jour. C'est le commencement de la rééducation artistique.

LETTRE

DU SOLDAT MAURICE BESANÇON

DU 91^e DE LIGNE

aveugle de la guerre.

M...

« Je vous prie de me pardonner mon long silence qui n'est pas un oubli à votre égard. On n'oublie pas comme cela le Phare de France et ses bienfaiteurs.

« J'ai été jusqu'à présent et suis encore chargé de travail. J'occupe deux ouvrières et pourrait faire davantage si j'avais d'autres machines.

« J'arrive en effet à faire ce que je veux de ma machine; et l'on peut dire aux personnes qui ne croient pas au travail d'aveugles, que ceci est chose facile avec un peu d'initiative.

« J'espère que tous les camarades du Phare sont de petits artistes, il n'en pourrait d'ailleurs être autrement... »

Le soldat Besançon qui a écrit cette lettre, a appris au Phare de France, le maniement de la machine à tricoter. Cet apprentissage qui paraît compliqué ne lui a demandé que quelques semaines et lui a valu le titre de « Maître Tricoteur ». Il est maintenant retourné chez lui à Roulans (Doubs).

On peut juger par cette lettre du succès obtenu, elle prouve combien le moral est bon et la confiance qui règne dans l'esprit de cette homme.

Le Phare de France.

UNE JOLIE SENTENCE

Mon ami Bruneau, cultivateur aux environs de Chartres, blessé aux yeux, rapatrié d'Allemagne, m'envoie cette jolie sentence, que je ferai désormais figurer au bas des pages de notre journal :

Il n'est pas nécessaire d'avoir des yeux pour lire dans les cœurs.

N'est-elle pas très jolie?

FACTEURS DE PIANOS

Le métier d'accordeur de pianos ne semble pouvoir être exercé par des soldats aveugles que dans des conditions spéciales. Les pensionnaires de Reuilly, qui apprennent ce métier, ne le font pas dans l'intention de demander à la clientèle ordinaire un salaire journalier. Ils sont destinés à travailler dans les fabriques de pianos. Leurs études très sérieuses sont orientées dans ce sens. Un examen subi devant la Chambre Syndicale des Facteurs de Pianos, qui suit tous nos efforts et nous témoigne une sympathie très agissante leur permettra d'obtenir la Carte Syndicale, preuve officielle de leur maîtrise. Ils entreront ensuite, ainsi que l'un d'eux l'a déjà fait, dans une manufacture de pianos, où ils seront employés au même titre et pour rendre les mêmes services, que les ouvriers voyants.

Le cours de l'Ecole de Reuilly compte 13 élèves.

PETITES NOUVELLES

Notre camarade Paul Castex, élève à l'Ecole de Bordeaux, vient d'avoir la douleur de perdre sa femme.

Nous lui envoyons l'expression amicale de nos condoléances.

Notre camarade Baptiste est établi brossier, route de Paris, à Gien (Loiret).

Si vous aviez quelques petits travaux d'impression à donner, par exemple: factures pour brossiers s'établissant, il y a à Paris un petit imprimeur qui a perdu la vue il y a plus de 25 ans et qui n'en continue pas moins son métier.

C'est M. Gaullier, 36, rue Keller, Paris, XI^e arrondissement.

ÉCOLE DE CLERMONT-FERRAND

LA NOËL A LA MAISON DE MONTFERRAND

Nous avions décidé de fêter Noël, mais comme Noël est un congé, un jour de promenade, et qu'il ne faut pas empêtrer sur la promenade, nous avions résolu de fêter Noël le samedi 23 — puis, comme un certain nombre de pensionnaires devaient être absents ce jour-là, nous avançâmes encore la fête, qui eut lieu le mercredi 20. Il avait été convenu que tout se passerait en famille; nos hommes, et nous, les deux infirmières du 88, invitées pour la circonstance, les dames et demoiselles charitables qui s'intéressent à nos pensionnaires; voilà tout. Nous étions une quarantaine dans notre grande salle de récréation. Une poésie de circonstance : *Le troisième Noël de guerre* ouvrit la séance, puis il y eut quelques morceaux de musique et de chant et la loterie, le clou de la fête, commença.

Joseph Rocher, notre professeur de brosserie, 18 ans, bon enfant, premier prix de courage et d'entrain, tirait les noms dans une corbeille : « Delor! » — « Présent! », répondait une bonne grosse voix, et Delor, un solide gaillard de Sauvagnat, près d'Issoire, s'avancait en riant, car Delor rit toujours, pour toucher son lot : un joli paquet contenant une pipe, une blague, un cube de tabac, une orange. Les noms retentissaient les uns après les autres; les réponses se faisaient de plus en plus joyeuses : « Présent! Présent!! » et chacun retournait à sa place, tâtant son paquet : « Veine! c'est un porte-monnaie!... Bon sang! un porte-feuille... j'y mettrai mes billets de banque!... » Que qu' c'est qu' ça? Ben! c'est une blague... et chic encore! en cuir, tu sais, et de plusieurs couleurs, on sent les coutures. »

Il y eut des lots pour les infirmières, mais comme on ne pouvait leur offrir une pipe ou un paquet de tabac, leurs paquets étaient roses, au lieu d'être bleus, et chacune y trouva un porte-cartes, un petit miroir, un rien toujours utile, un peu de ce superflu, chose si nécessaire dont parle La Fontaine — encore un qui connaît le Français dans les coins, celui-là!

Il y eut des lots pour les infirmiers, que nos hommes n'auraient pas aimé voir exclus de la fête, alors qu'ils sont pour eux les bons guides, les amis dévoués de toutes les occasions et de tous les instants. Il y en eut pour le Chef, qui fait de la maison, quelque chose comme un petit « Palace-Hôtel » pour la cuisine. Il y en eut pour les sergents... des lots choisis, des beaux animaux en bois, découpés et peints par nos amis les mutilés de la guerre : un lion, qui

donne la patte, peut faire un pied de nez, marche au pas, au trot, au galop. Une girafe qui peut s'asseoir sur son derrière, un âne qui rie ou qui prend le mors aux dents à volonté.

La distribution finie, le directeur prit son livre de contes, et lut deux belles histoires normandes, de ce fin normand qui s'appelle Arthur Marye, et les rires de tous montrèrent que l'esprit normand n'est, au fond, que de l'esprit français. Les hommes riaient de tout leur cœur, les dames étaient secouées de petits rires nerveux et M. le médecin-chef, qui nous avait fait l'honneur de venir à notre fête, n'en revenait pas de voir M. le directeur oublier pour rire lui-même, toute sa gravité.

Après le feu d'artifice, le bouquet! L'Association Valentin Haüy nous avait envoyé des montres. On les distribua à tous ceux de nos pensionnaires qui n'en avaient point déjà. Ce furent alors des applaudissements, des hurrahs! — « Ah! ben! vous savais, disait le bon Flamand, ma montre! je la donnerais pas pour cent francs! » Et chacun tâtait par où que ça s'ouvre », et promenait le doigt sur le cadran.

Une dame se mit au piano, joua une valse, les danseurs de village commencèrent à valser allègrement dans l'hémicycle.

Vive Noël!...

G. DESDEVIZES DU DÉSERT.

ÉCOLE DE MONTFERRAND

Liste de tous les soldats ayant passé par la Maison.

Anthène, Claude, 104^e territ. — Beaume, Jean-Pierre, 340^e d'infant. — Billy, Charles, 113^e d'infant. — Brice, Marcel, 150^e d'inf. — Cardaliaquet, Louis, 92^e d'infant. — Cornet, Joseph, 170^e d'infant. — Coutarel, Jean, 114^e bat. de chass. — Danbenay, 53^e d'artill. — David, Joseph, 4^e zouaves. — Delor, Jean-Joseph, 74^e d'infant. — Denis, Joseph, 5^e bat. de chass. à pied. — Douris, Etienne, 23^e d'infant. — Granger, Jean, 122^e d'infant. — Heuillet, Joseph, 274^e d'infant. — Jules, Anatole, 5^e colonial. — Lachaud, Jean, 88^e d'inf. — Labre, Gilbert, 5^e d'infant. coloniale. — Lesade, Marcel, 120^e d'artill. — Melin, François, 13^e d'infant. — Pagan, Jean, 121^e d'infant. — Pasquier, Térance, 114^e territ. — Perrot, Michel, 13^e d'infant. — Quinsat, Emile, 63^e d'infant. — Rispal, Jean, 122^e d'infant. — Torner, Léopold, 249^e d'infant. — Marquet, Marie, 407^e d'infant. — Trotel, Ernest, 202^e d'infant. — Vacher, Bonnet, 35^e colonial. — Rocher, Joseph, aveugle de naissance.

ECOLE DE DIJON

Fondée il y a quatre mois, notre Ecole compte déjà trois élèves qui se sont établis chez eux. Grenier fait de la brosserie à Saint-Amour (Jura), Marchal de la cordonnerie, à Roches-sur-Rognon (Haute-Marne), et Rolland, de la cordonnerie, du cannage et du rempaillage à Salans (Jura).

Grâce aux généreux concours de l'Association Valentin Haüy, l'Ecole leur a donné, outre l'outillage, de la matière première pour faciliter leurs débuts; mais il importe pour l'avenir de leur procurer une organisation qui leur permette de ne pas être à la merci de leurs fournisseurs. Ce sera presque une nécessité pour nos aveugles de s'unir par l'Association, de fonder un syndicat général, ou un syndicat par corps de métier, pour la défense de leurs intérêts. Le syndicat achetant par grandes quantités, ne prélevant que les bénéfices nécessaires à une bonne gestion, serait à même de fournir à ses adhérents la matière première à meilleur compte et de première qualité. Très utile à tous, particulièrement aux cordonniers, pour leur production, il ne le serait pas moins aux brossiers, aux vanniers pour l'écoulement de leurs produits.

En attendant la mise à exécution de cette mesure, qui me paraît s'imposer à bref délai, nos élèves continuent à fournir un travail assidu et fécond. 2.200 brosses, 125 chaises, 350 paires de souliers ressemelées et réparées pour le compte de l'Intendance, 100 paires de chaussures pour la clientèle civile, tel est en chiffres ronds le bilan de notre fabrication dans cette fin d'année.

Le nombre de nos élèves est passé de 12 à 17. Sept d'entre eux étudient le Braille, cinq font de la dactylographie, un autre apprend l'anglais avec le caporal Coutant, un autre va se mettre au massage.

Tous s'intéressent aux lectures qui leur sont faites chaque jour; la plupart aiment la musique; le dernier venu, Finot, se met souvent au piano.

L'art lyrique aussi a ses adeptes. A l'occasion de la fête du directeur, une soirée a été organisée par les soins du caporal, mais sur l'initiative d'un aveugle. A côté de la partie musicale figurait dans le programme la petite pièce « Le Commissaire est bon enfant », de Courteline. A part deux rôles remplis, l'un par le caporal, l'autre par une gracieuse infirmière, Mlle Fouilland, tous les autres avaient été confiés à des élèves et à un professeur aveugle. Petite fête charmante, pleine d'entrain et qui ne sera pas sans lendemain.

Ch. HUGUENY.

Sous certaines paroles de pitié, nous devinons l'orgueil du voyant.

LYON-VILLEURBANNE

Villeurbanne, le 19 Novembre 1916.

Monsieur,

Puisque vous désirez connaître et publier mon histoire dans votre journal, je vais essayer de vous la conter. Ce n'est pas qu'elle offre un intérêt particulier; elle est comme beaucoup de celle de mes camarades, très simple et très courte. Mais si certains détails peuvent être de quelque utilité à ceux qui la liront, je m'estimerais très heureux.

Jusqu'à mon service militaire, j'ai été cultivateur. J'habitais avec mes parents une petite commune du département de la Nièvre, vivant de la bonne vie des champs, sans souci et sans grand projet, m'amusant souvent et lisant quand je le pouvais.

La caserne ne me déplut point, et sans râler de la vie militaire, je rengeageais, comptant par ce moyen, me créer un débouché pour une situation quelconque, les tabacs par exemple.

La guerre s'étant déclarée, je partis dès le début. Blessé une première fois je ne tardai pas à retourner au front. Je suis resté pendant tout l'hiver de 1914 en Alsace, et ce n'est qu'en mars 1915, en faisant une ronde vers les sentinelles, qu'une balle m'atteint aux yeux.

Moins de deux mois après j'étais à peu près guéri, mais j'étais aveugle. Ce que j'ai éprouvé à ce moment-là, il est inutile que je vous en parle. Tous ou presque tous les soldats aveugles ont éprouvé la même chose; une sorte de découragement résigné avec l'idée qu'on n'était plus bon à rien et qu'aucun travail intéressant ne nous était plus possible.

C'est avec cette tourture d'esprit que je vint à l'école de rééducation de Villeurbanne, le 29 avril 1915, sans bien savoir ce que je venais y faire.

Un de mes camarades, arrivé déjà depuis quelques temps, voulut à tout force, un soir, m'emmener au cours de Braille. Lorsque le professeur m'a mis entre les mains, ce qu'il appelait un alphabet, et me disant qu'avec un peu de bonne volonté j'arriverais très bien à déchiffrer tous ces points. Cela me parut si absurde que je n'ai pu m'empêcher d'en rire, en tout cas ce n'est pas moi qui peux apprendre ça, fût ma réponse. Et pour prouver que je ne pouvais pas apprendre le Braille, je ne reviens plus au cours.

Cependant les progrès que je voyais faire à ceux qui y allaient, me décidèrent à y revenir. Mes progrès furent plus rapides que je

ne l'avais espéré, et au bout de quelques mois j'étais passé moniteur. Maintenant à part l'abrégié que je ne connais pas bien, le Braille m'est très familier. Certes, je ne lis pas aussi vite qu'autrefois, mais ma vitesse est suffisante pour que je puisse comprendre ce que je lis.

Pour les travaux manuels ça a été la même chose, que pour le Braille.

J'ai d'abord refusé net d'apprendre à faire les brosses et tout autre chose, ne pouvant croire que sans mes yeux, il était impossible de travailler. Cependant j'avais des aveugles civils comme amis et que eux travaillaient, je ne pouvais m'expliquer cette chose. Après avoir obtenu une permission qui m'a permis de revoir mes parents, je me suis mis au travail, ce fut la brosserie que j'ai essayé, à laquelle je me suis bien familiarisé et je suis arrivé à faire toutes les brosses quelles que soient la forme et les difficultés. J'ai appris entre-temps le gros cannage, et maintenant je ne désire plus qu'une chose; c'est de pouvoir m'établir chez moi à mon compte et trouver du travail; après quoi je me trouverai heureux.

Afin de faciliter ma correspondance, j'ai appris la machine à écrire et, en ayant trouvé une d'occasion je l'ai achetée: il ne manque

plus que mon outillage de brossier, ce que j'espère me sera fourni comme à tous mes camarades déjà établis.

Voilà ce que j'étais et voilà ce que je suis.

Rien ne remplacera complètement ce que nous avons perdu: mais j'estime que nous ne devons pas trop nous plaindre. Je dis à ceux qui croient que, désormais tout est fini, que la vie peut nous donner encore de bons moments: il s'agit d'avoir de la volonté et de ne pas se laisser aller. Il n'est pas si difficile qu'on le croit de se faire à cette nouvelle existence. Et puis la satisfaction de penser qu'il sera encore possible de faire quelque chose, et que par le fruit de son travail pouvoir apporter quelques secours à son existence, et enfin de reprendre sa place dans sa famille et dans la société est bien suffisante pour relever le moral de quelques-uns qui seraient atteints.

Je pense que tous ceux qui ont appris un métier me comprendront et encourageront les hésitants qui se trouveront autour d'eux.

Agréez, Monsieur Brieux, mes salutations empesées.

N. THEPENIER.

Ecole de rééducation, 18, rue de la Reconnaissance, Villeurbanne (Rhône).

ECOLE DE MARSEILLE (rue Paul)

Le 22 décembre dernier fut une journée des mieux remplie, mais surtout des plus agréablement mouvementée:

Après une visite de M. Pearson, dont nous garderons le meilleur souvenir, et qui nous a dit être très satisfait de notre école, à tous les points de vue, (notre petit orchestre de fortune, dont les virtuoses sont six poilus de notre école, l'enchanta particulièrement), nous assistâmes à une suite d'incidents que je nommerais volontiers. « La course à la surprise, ou plus exactement: aux surprises, car elle furent nombreuses ce jour-là.

Mme Guérin, notre charmante et si dévouée directrice, me charge de réunir tout le monde dans notre salle de réunion, le rassemblement se fait plus vite que jamais et au grand complet, surprise de notre directrice et surprise mêlée d'inquiétude de nous tous; a-t-elle deviné le complot?... Non, car elle nous réuni autour de nos tables, cela nous fait penser de quoi il s'agit. Un bruit de verre vient confirmer nos prévisions: c'est un goûter, ce n'est pas nouveau, mais c'est on ne peut plus heureux pour nous, cela va bien faciliter les choses. Cependant des bruits de corbeille que l'on traîne, nous intriguent fort. Le goûter n'arrive pas, mais Mme Guérin qui tourne le

dos à la porte d'entrée, commence une petite allocution, elle n'a pas dit trois mots que notre ami Joseph Petit, (notre sympathique violon-solo), surgit, une grande gerbe de fleurs à la main et l'offre à notre directrice en lui disant, en phrases très simples, que les camarades n'avaient pas voulu laisser finir l'année sans lui dire leur reconnaissance; mais notre cher ami termine à peine sa dernière phrase que, sans laisser le temps à notre directrice de prononcer une parole, le lieutenant Dupuy, chargé d'un superbe bronze d'art, se présente et tait, au nom de tous, élèves, professeurs et personnel, une allocution des plus touchante et des plus développée que je ne saurais vous donner, même en substance. Il prononça pour la première fois officiellement le surnom que l'un de nous (il veut garder l'anonyme), a donné depuis longtemps à celle qui depuis toujours s'occupe des aveugles, qui sait sans crier gare, accomplir tous nos désirs...

Le socle de marbre du bronze porte dans sa dédicace « A la Fée des Aveugles! » Que pensez-vous de ce surnom? Il est un peu enfantin, mais nous le trouvons tous on ne peut plus juste.

Vous dire la surprise de notre Fée! Vous la devinez: Elle est émue, je la sens trem-

blante de joie, touchée au cœur, joyeuse, et cependant ennuyée. C'est qu'elle ne savait rien du complot, absolument rien, elle nous en a donné sa parole. Elle nous avait réuni pour nous faire une surprise, mais pas une surprise collective, celles-ci ne sont pas choses rares, il s'agissait d'une surprise individuelle. Enfin le goûter pressenti est servi, la corbeille craque encore, on la sent lourde, la Fée commence : Voilà, il y a une surprise pour chacun, même pour les professeurs, je vais distribuer, mais, défense à celui qui reçoit de dire aux autres ce que c'est. Dès lors une suite d'exclamations on ne peut plus intrigantes pour ceux qui n'ont encore rien reçu : « Ah ! chouet, Chic ! Que c'est lourd ! mais c'est bien froid ! là-bas un malin imite en sourdine le chant de Chanteclair... Eh bien c'est tout simplement un superbe poulet pour chacun. Comme tous nos aveugles vont passer les fêtes de la Noël en famille, ils emporteront le plat de résistance du traditionnel bon dîner de ce jour. « N'est-ce pas une trouvaille cela ? Tous sont joyeux, on entend mille plaisanteries, la plus franche gaie-règne. Un sac de friandises vient se joindre au substantiel poulet. Pour les poilus seulement, un billet de dix francs fut donné à cha-

cun pour lui permettre de compléter la fête. Il fut généreusement offert par...

Je ne vous ai pas dit qu'une belle boule de gu (vrai coutume gauloise), fut attachée avec un ruban à nos trois couleurs, au miroir de notre fée, par la main d'un d'entre nous qui ne signe pas...

Ce qui est très amusant c'est que le matin, le lieutenant Dupuy avait pu sortir sans être vu du poste de garde accompagné par notre sergent Vichet, ce dernier voit assez pour se conduire, ils allèrent en ville commander la gerbe de fleurs et choisir eux-mêmes dans un de nos grands magasins l'objet d'art. Dois-je vous dire que le touché de notre lieutenant encore si peu développé, su choisir un objet des plus artistiques. Vous n'en doutez pas, nos aveugles d'un jour ne nous surprennent plus, ils nous égalemant je crois même qu'ils vont nous dépasser; nous en sommes heureux nous, les anciens de la cité...

(Dans une prochaine communication, je vous entretiendrai de notre petit orchestre.)

R. PÉRAUD,

Professeur à l'Ecole de rééducation de
Soldats aveugles de Marseille.

ECOLE DE SAINT-BRIEUC

Noël nous a apporté de bonnes nouvelles des élèves qui nous ont quittés et comme dans leurs lettres on parle souvent de vous, je vous envoie tout de suite et en bloc, leurs remerciements et leurs souhaits.

Les honneurs du mois ont été pour Sauvage, qu'un colonel et un lieutenant-colonel sont allés décorer de la Médaille militaire et de la Croix de guerre avec palme, à Vézin, chef-lieu de la commune qu'il habite. Beaucoup d'anciens camarades s'étaient groupés autour de lui à l'occasion de cette cérémonie militaire et nous avons vivement regretté de ne pouvoir y assister. C'est que Sauvage tenait une large place à notre Ecole où sa bonne humeur faisait la joie de tous. Nous n'avons pu que lui envoyer nos félicitations, mais elles étaient des plus cordiales.

Cagneul, qui était son voisin d'atelier a bien voulu nous faire connaître l'emploi de son temps depuis qu'il est de retour dans sa famille à St-Jean-du-Couesnon. Sa réacclimatation a été très rapide. Quelques jours après son départ de Saint-Brieuc, il m'écrivait : « Me voici réhabitué dans mon ancienne résidence; j'y reconnaissais facilement les endroits qui m'étaient familiers et retrouve dans l'intérieur de la ferme bien des occupations qui me permettent de rendre service autour de moi. » Le 24 décembre, il précise davantage : « J'attends

avec impatience, me dit-il, l'arrivée de mon outillage de brossier, car le travail promet. J'ai déjà reçu plusieurs commandes qu'il me tarde de satisfaire, les gens du pays s'intéressent beaucoup à moi. Je crois que le rotinage des chaises aura aussi du succès; tout le rotin que j'ai apporté de Saint-Brieuc est déjà utilisé et j'en attends d'autre de Paris pour les commandes qui s'amontcellent. Pour le moment, je m'occupe dans l'intérieur de la ferme : je sème le cheval, je prépare le fourrage pour les animaux, je coupe les racines, je puis l'eau pour l'abreuvoir, je fais le beurre; enfin, je m'aperçois qu'une foule de petits travaux sont à ma portée et le temps passe sans trop d'ennui. Je continue, d'ailleurs, à faire du Braille grâce aux volumes que m'a procurés Mlle de Cayer, de Rennes et l'Association Valentine Haüy vient de m'en promettre d'autres. » A l'Ecole, nous appelions Cagneul : « le liseur » et nous le considérons comme un sage. Sa lettre ne prouve-t-elle pas que nous l'avions bien jugé ?

Mauny et Moisan qui se sont établis, l'un à Guichen, dans l'Ille-et-Vilaine; l'autre à Pluvigner, dans le Morbihan, sont, comme Sauvage et Cagneul, brossiers et chaisiers et nous savons que, dès leur arrivée, ils ont trouvé du travail dans leur entourage.

Par mesure de prudence, Pasquiou qui s'est

retiré à St-Carré-en-Lambellec, dans les Côtes-du-Nord, a ajouté à son métier de brossier, ceux de chaisier et de vannier. Nous l'en félicitons, car la vannerie, la grosse vannerie surtout, est d'un excellent rapport sur nos côtes bretonnes.

En même temps que des nouvelles des « Anciens », Noël a apporté à ceux de nos élèves qui n'ont pas quitté Saint-Brieuc, plusieurs bonnes surprises. La plus agréable, certainement, est celle que leur ont ménagée la directrice, les élèves-maîtresses et les professeurs de l'Ecole normale de notre ville qui ont eu la délicate pensée d'offrir aux 18 enfants de nos soldats aveugles, 18 beaux Noëls qu'ont encore enrichis les religieuses de l'hôpital. Beaucoup d'autres amis de notre œuvre ont pensé à nous pendant ces jours de fête et nous regrettons de n'avoir pu les remercier tous comme nous l'aurions désiré.

Cette période de Noël au Jour de l'An que nous redoutions un peu s'est donc écoulée, non pas joyeuse, mais calme et sans tristesse et nous avons constaté avec une satisfaction profonde que notre Ecole en arrivait à ressembler peu à peu à une grande famille où l'on se solidarise et où l'on s'aime de plus en plus à mesure que l'on se connaît davantage.

Depuis qu'a paru le n° 2 du journal, nous avons reçu à l'Ecole les élèves suivants : 1^o Louesdon, Gabriel, du 51^e d'artillerie ; 2^o Coat Jacques, du 2^e d'infanterie coloniale ; 3^o Argouarch Guillaume, du 47^e d'infanterie ; 4^o Huet François, du 120^e d'infanterie ; 5^o Auffret Joseph, sergent du 7^e colonial ; 6^o Depincé Pierre, du 94^e d'infanterie ; 7^o Bodilès Louis, du 211 d'infanterie ; 8^o Labbé Barthélémy, du 278^e d'infanterie. Félix THOMAS.

Notre Ecole avait exactement au 31 décembre 1916, cinq mois et 11 jours d'existence; c'est presque une vieille Ecole, aussi a-t-elle ses habitudes et même ses traditions que les anciens transmettent aux nouveaux, et elle fait déjà des projets d'avenir pour 1917.

Ses habitudes les plus utiles sont ses habitudes de travail gradué, méthodique et soutenu. Nous devons en grande partie à ces habitudes le sentiment de sécurité qui gagne peu à peu nos élèves et la bonne humeur si précieuse qui, généralement, l'accompagne. Leur confiance en eux-mêmes grandit à mesure qu'ils se familiarisent avec leurs métiers, et constatent qu'ils en peuvent surmonter les difficultés. « Maintenant, me disait l'un d'eux, hier encore, je suis tranquille, je suis sûr de gagner ma vie comme un voyant ».

Ces sentiments de sécurité et de confiance en soi-même sont d'autant plus importants qu'ils sont contagieux et c'est pourquoi l'acclimatation des soldats aveugles qui nous arrivent se fait beaucoup plus vite qu'elle ne se

faisait autrefois. Ils sont presque immédiatement saisis par le milieu où ils entrent et se mettent très vite à l'unisson. Les heures de tristesse, d'angoisse, de dépression physique et morale deviennent de plus en plus rares.

Peut-être, aussi, sommes-nous un peu moins malhabiles nous-mêmes à entourer et à conseiller ceux que vous nous confiez.

Dans ces conditions, le travail ne peut donner que de bons résultats. En brosserie, en vannerie et en chaiserie, nos ouvriers peuvent très bien soutenir la comparaison avec les ouvriers voyants. En cordonnerie, les progrès sont plus lents, mais réels, et très encourageants, et ce sont tous ces résultats qui nous poussent à ouvrir prochainement de nouveaux ateliers : atelier pour la fabrication des galoches et atelier de corderie, mais ce ne sont là encore que des projets : nos projets de 1917 !

Les sympathies de plus en plus nombreuses — et agissantes — que suscite notre œuvre, nous permettent de donner à tous nos élèves un outillage complet et une certaine quantité de matière première, pour qu'ils puissent se mettre au travail, dès leur retour dans la famille; ces sympathies nous font espérer de plus que nos élèves, au sortir de l'Ecole, trouveront autour d'eux des amis prêts à s'intéresser à leurs travaux et à leur venir en aide.

Notre œuvre se précise donc et se consolide chaque jour et nous avons de plus en plus confiance en son avenir.

Voici la liste des objets que reçoivent tous nos élèves en quittant l'Ecole de Saint-Brieuc :

a) OUTILLAGE DU BROSSIER (le seul coûteux)

1^o Un couteau. — 2^o Un tréteau. — 3^o Un établi. — 4^o Un étau. — 5^o Un tabouret. — 6^o Une boîte pour couper le chien-dent et la soie. — 7^o Une boîte en zinc pour recevoir la soie ou le chien-dent coupé. — 8^o Un peigne. — 9^o Une paire de ciseau. — 10^o Une pince plate. — 11^o Un poinçon. — 12^o Un tourne-vis. — 13^o Une râpe à bois. — 14^o Un marteau. — 15^o Une bague pour laiton. — 16^o Un jeu de marques. — 17^o 30 presses à laquer.

Jusqu'ici je n'ai pu fournir à nos élèves ni les presses à laquer, ni l'étau, ces objets m'étant annoncés de V. Haüy depuis un mois et n'arrivant jamais. Dès que je les aurai, je les expédierai à leurs destinataires.

b) OUTILLAGE DE VANNIER (peu coûteux)

c) MATIÈRES PREMIÈRES

1^o Glaïeul et rotin pour les chaisiers. 2^o Chiendents 4 à 5 kilos pour les brossiers avec, lorsque nous le pouvons, quelques bois et quelques pelotes de ficelle.

Le tout d'une valeur de 40 à 50 francs environ.

TOULOUSE

Extrait d'une lettre de M. DUPUY,
Directeur de l'Ecole de rééducation
Château de Bellevue, Toulouse

Nous procérons avec méthode et sans hâte pour l'enseignement des travaux manuels.

Chaque métier doit venir à son heure. Nos élèves ont appris la chaise, la brosse; aujourd'hui, la fabrication du balai absorbe tout leur temps et les intéresse au plus haut point.

L'enseignement est général, c'est-à-dire qu'en principe, chaque élève doit faire un apprentissage de tous les métiers principaux, même si, pour telle ou telle raison, il a la certitude que dans la vie privée, il n'utilisera pas toutes ses connaissances professionnelles.

Lorsqu'un soldat aveugle quittera Bellevue, au dehors du Braille, il devra connaître la fabrication du balai, de la brosse, le rempaillage des chaises, la vannerie, etc.

C'est ainsi que notre professeur aveugle a appris, et cette méthode qu'il a toujours employé à l'égard de ses nombreux élèves durant une carrière déjà longue, lui a donné d'heureux résultats. Il y aura des cas d'exception, naturellement, qui résulteront du degré d'instruction de nos soldats.

MAISON DE CONVALESCENCE et d'Éducation des Soldats Aveugles

Château de Bellevue, à Toulouse.

Elèves présents à l'Ecole :

Pradel, René, 11^e d'infant. — Milhas, Able, 20^e d'infant. — Eychenne, Etienne, 96^e d'infant. — Duffaut, Henri, 288^e d'infant. — Balansa, Joseph, 7^e col. — Oeillet, Joseph, 274^e d'infant. — Vergnes, Louis, 17^e escadron du train. — Enjalbert, Jean, 53^e d'artill. — Marrot, Jean, 20^e d'infant. — Monnier, Joseph, 92^e d'infant.

Elève sorti de l'Ecole :

Tihon, Pierre, caporal, 94^e d'infant. Octobre 1916, au Phare de France à Paris.

ÉCOLE DE RÉÉDUCATION DE LYON-VILLEURBANNE

Etat nominatif des aveugles sortis de l'Ecole

Bézard, Henri, à la Maison de Convalescence de Reuilly. — Martin, Louis, 6, rue du Plateau, à Nevers (Nievre). — Guyollot, Ernest, 13, rue de la Nation, à Paris (18^e). — Dachary, Sauveur, Maison Claude, route de Cannes, Bidache (Basses-Pyrénées). — Monin, Paul-Louis, Lagnieu (Ain). — Blot, Georges, à l'Ecole de Caluire (Rhône). — Moreau, Emile, Dépôt des Convalescents, à Lyon. — Perrin, Antonio-Jean, Autun (Saône-et-Loire). — Orcel, Auguste-Alfred, Baumes-Dames (Doubs). — Mohamed-ben-Ahmed, Hôpital complémentaire n° 2, à Oullins. —

Doré, Léon, à la Maison de Convalescence de Reuilly. — Margault, Marcel, au Brio Vierzon (Cher). — Lallemand, Joseph, l'Ecole de Caluire (Rhône). — Delafosse Gratien, Maison de Convalescence de Reuilly. — Legrand, Léonce, Maison de Convalescence de Reuilly. — Saint-Marty, Jean, Saint-Félix canton de Revel (Haute-Garonne). — Mezier, Robert, Maison de Convalescence de Reuilly. — Lelièvre, Constant, Hôpital, Dépôt de Convalescents à Lyon. — Gauthier, Raoul, Hôpital militaire Desgenettes, à Lyon. — Thouvenin, Marie-Léon-Joseph, Ecole de Caluire (Rhône). — Rémond, Louis, Maison de Convalescence de Reuilly. — Dangas, André, Hôpital auxiliaire 115, à Bordeaux. — Rivet, Jules, Maison de Convalescence de Reuilly. — Lieutenant Louis, Infirmerie de garnison de Marseille. — Heuzé, Jean-Marie Taden, par Dinant (Côtes-du-Nord). — Gailhy, Prosper, Belestran, canton de Lava lanet (Ariège). — Bouillon, Jacques, Flen

ÉCOLE DE RÉÉDUCATION DE CHARTRES

Élèves actuellement à l'École

Bordier, Henri, 21 ans, 132^e d'infant. Cultivateur à Perouville (Eure-et-Loir). — Brice Marcel, 21 ans, 150^e d'infant. Maçon à Voves (Eure-et-Loir). — Champommier, Octave, 26 ans, 38^e d'infant. Peintre à Commentry (Allier). — Couronné, Emile, 32 ans, 256^e d'infant. Douanier à Recheville (Manche). — Fleury, Julien, 26 ans, 94^e d'infant. Cultivateur à Mourmelon-le-Grand (Marne). — Goulet, Gustave, 24 ans, 2^e zouaves de marche. Cultivateur à Guemlard (Sarthe). — Julie Albert, 29 ans, 147^e d'infant. Valet de chambre à Athis (Orne). — Lacroix, Louis, 26 ans, 23^e d'infant. coloniale. Cultivateur à Chartres (Eure-et-Loir). — Lemaire, Cyrille, 34 ans, 31^e chass. à pied. Mécanicien à Courcelles-les-Lens (Pas-de-Calais). — Leprost, Emile, 26 ans, 115^e d'infant. Cultivateur à Volné (Sarthe). — Nicolas, Michel, 30 ans, 294^e d'infant. Cultivateur à Denoult (Finistère). — Pasdois, Francis, 28 ans, 2^e zouaves de marche. Cultivateur à Chautenay (Sarthe). — Périneau, Joseph, 31 ans, 311^e d'infant. Ouvrier en chaussures, à Neuvy-en-Dunois (Eure-et-Loir). — Tessier, Elie, 21 ans, rég. coloniale du Maroc. Cultivateur à Frazé (Eure-et-Loir). — Trubert, Abel, 33 ans, 26^e shass. à pied. Jard'nier à Auneau (Eure-et-Loir). — Salabert, Jean, 33 ans, 249^e d'infant. Cultivateur à Barcus (Basses-Pyrénées). Blessé le 15 janvier 1916. Entré le 6 mai 1916, à Pessy. Rentré dans sa famille après apprentissage, le 13 août 1916.